



# La **revue** des marchés publics

*N° 4138 – Mardi 13 mai 2025*

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



La revue  
des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle  
des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouané.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouané.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga  
OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzemwendé Chantal  
KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 25

## AVIS

### Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 33
- *Marchés de travaux* P. 48
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 49

## Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 53
- *Marchés de travaux* P. 56
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 57



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## Résultats provisoires

### PRESIDENCE DU FASO

#### SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES

Demande de prix N°2025-02/SGG-CM/SGA/DMP du 16 avril 2025 pour l'acquisition de rames de papiers d'imprimerie au profit du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres.

Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 05 avril 2025 ; Nombre de soumissionnaires : trois (3) ;

Nombre de plis reçus : trois (3) ; Date de délibération : 07 avril 2025 ; Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2025 ;

Référence et date de la publication : Quotidien des marchés publics N°4125 du mardi 24 avril 2025.

N° Ordre	Soumission naires	Montant offre financière lu en FCFA				Montant offre financière corrigé en FCFA				Observations	Classe ment
		Montant minimum HTVA	Montant maximum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum TTC	Montant minimum HTVA	Montant maximum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum TTC		
01	PLANETES SERVICES	6 725 000	13 525 000	7 935 500	15 959 500	-	-	-	-	OFFRE NON CONFORME - La lettre de soumission fait référence à l'avis de demande de prix N° 2025-01/SGG- CM/SGA/DMP du 24 février 2025 et non à l'avis de demande de prix N° 2025- 02/SGG- CM/SGA/DMP du 16 avril 2025 objet de la présente demande de prix. - Le devis estimatif fourni fait référence à l'avis de demande de prix N° 2025- 01/SGG- CM/SGA/DMP du 24 février 2025 et non à l'avis de demande de prix N° 2025- 02/SGG- CM/SGA/DMP du 16	-

										avril 2025 objet de la présente demande de prix.	
02	HEMA SERVICES	5 296 000	10 630 000	-	-	5 296 000	10 630 000	-	-	OFFRE NON CONFORME. - La caution de soumission fournie fait référence à l'avis de demande de prix N° 2025-01/SGG-CM/SGA/DMP et non à l'avis de demande de prix N° 2025-02/SGG-CM/SGA/DMP du 16 avril 2025 objet de la présente demande de prix. - La lettre de soumission fait référence à l'avis de demande de prix N° 2025-01/SGG-CM/SGA/DMP et non à l'avis de demande de prix N° 2025-02/SGG-CM/SGA/DMP du 16 avril 2025 objet de la présente demande de prix. - Le devis estimatif fourni fait référence à l'avis de demande de prix N° 2025-01/SGG-CM/SGA/DMP et non à l'avis de demande de prix N° 2025-02/SGG-CM/SGA/DMP du 16 avril 2025 objet de la présente demande de prix.	
03	KTS DISTRIBUTION SARL	6 070 500	12 180 000	-	-	6 070 500	12 180 000	-	-	OFFRE CONFORME	1er

**Attributaire** : KTS DISTRIBUTION SARL pour un montant minimum de six millions soixante-dix mille cinq cent (6 070 500) F CFA HTVA et un montant maximum de douze millions cent quatre-vingt mille (12 180 000) F CFA HTVA.

Au regard du besoin exprimé par le service bénéficiaire, la commission a procédé une **augmentation de la quantité maximum de l'item 1 de 22 qui passe de 345 à 367 rames, de l'item 11 de 50 qui passe de 100 à 150 rames et de l'item 12 de 25 qui passe de 50 à 75 rames.**

Le montant global est alors établi en maximum à treize millions huit cent quatre-vingt-douze mille cinq cent (13 892 500) F CFA HTVA avec une **variation du montant maximum en hausse de 14,05 % et un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.**

### PRIMATURE

Délibération faisant suite à l'**extrait de décision n°2025-L0144/ARCOP/ORD du 24/04/2025** et au réexamen de la demande de prix n° 2025-02/PM/SG/DMP du 10/03/2025 relative à l'**entretien et la réparation de matériels roulants à quatre (4) roues au profit de la Primature et de ses structures rattachées (SGDN, SE-FVC, SP/CN-CMAPR), lot 1** : entretien, maintenance et réparation de matériels roulants à quatre (4) roues au profit de la Primature. **Référence de la convocation de la CAM** : n°2025-035/PM/SG/DMP du 02/05/2025.

**Publication de l'avis** : quotidien n° 4094 du 12/03/2025 ; **date d'ouverture, d'analyse et de délibération des offres** : 27/03/2025 ;

**Référence de la convocation de la CAM** : n° 2025-021/PM/SG/DMP du 18/03/2025 ; **Nombre de plis reçus** : douze (12) ;

**Nombre de lots** : trois (03) ; **Financement** : Budget de l'Etat, Exercice 2025.

**Lot 1** : entretien, maintenance et réparation du matériel roulant à quatre (4) roues au profit de la Primature  
Offre anormalement basse : 27 254 711 F.CFA TTC      Marge de tolérance : 25 891 976 F.CFA TTC

**Lot 2** : entretien, maintenance et réparation du matériel roulant à quatre (4) roues au profit du SP/CN-CMAPR  
Offre anormalement basse : 1 891 243 F.CFA TTC      Marge de tolérance : 1 796 681 F.CFA TTC

**Lot 3** : entretien, maintenance et réparation du matériel roulant à quatre (4) roues au profit du SE-FVC.  
Offre anormalement basse : 1 037 119 F.CFA TTC      Marge de tolérance : 952 263 F.CFA TTC

Soumissionnaires	Montants lus F CFA		Montants corrigés F CFA		Observations/ Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	

Lot 1: budget: 35 000 000 FCFA TTC					
ATLAS AUTOMOBILE BURKINA	Mini : 15 983 000 Maxi : 24 427 500	-	-	-	<b>Non conforme/ Non classé</b> * Absence d'attestations de travail pour les aides mécaniciens (ZONGO Maxime, OUEDRAOGO Moussa Saïb et KABORE Issouf) ; * Absence de preuve justifiant l'existence d'atelier de maintenance ; * Absence de preuve justifiant l'existence de magasin de pièces de rechange.
GARAGE DE L'ESPOIR	-	Mini : 18 021 550 Maxi : 25 932 860	-	-	<b>Non Conforme/ Non classé</b> * Le chef d'atelier (OUATTARA Yssouf) a fourni un certificat de travail en lieu et place d'un BEP en maintenance véhicule automobile comme indiqué dans le dossier de demande de prix ; * Absence d'expériences spécifiques pour le chef d'atelier (OUATTARA Yssouf) / voir CV et Certificat de travail ; * Absence d'expériences spécifiques pour le conducteur des travaux (OUEDRAOGO Adama/ voir CV et Certificat de travail) ; * Absence d'expériences spécifiques pour le mécanicien (KONE Coumoussalé Kader/ voir CV) ;
GKABA SARL	-	Mini : 16 291 080 Maxi : 29 195 560	Mini : 13 295 178 Maxi : 23 826 546	Mini : 15 688 310 Maxi : 28 115 324	<b>Conforme 3<sup>ème</sup></b> Rabais de 3,7%
GARAGE ZOUNGRANA	-	Mini : 16 163 050 Maxi : 31 090 935	-	-	<b>Non Conforme / Non classé</b> * Photocopie simple d'une liste notariée du matériel non à jour, <b>établie depuis 6 ans (31/05/2019)</b> comportant d'ailleurs les insuffisances suivantes : - absence de preuve justifiant l'existence du point de récupération des huiles usées de même que sur les factures jointes. - superficie du garage non déterminée (alors que le dossier de la demande de prix exige une surface d'au moins 300 m <sup>2</sup> ) ; - absence de preuve justifiant l'existence de la salle de tôlerie-soudure-peinture ; - absence de mention de la capacité du compresseur d'air (alors que le dossier de demande de prix exige un compresseur d'air de <b>100 litres</b> au moins).
GARAGE 2000	-	Mini : 20 228 563 Maxi : 31 812 092	-	-	<b>Non Conforme/ Non classé</b> * Absence de preuve justifiant l'existence du soudeur et du peintre dans l'offre technique ; * Absence de preuve justifiant l'existence d'un atelier de maintenance ; * Absence de preuve justifiant l'existence de la salle de tôlerie-soudure-peinture, du compresseur, du chargeur d'au moins 2 batteries, de poste à souder électrique et de chalumeau.
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	-	Mini : 17 030 350 Maxi : 32 327 870	-	-	<b>Non Conforme/ Non classé</b> * Le mécanicien (KABORE Zakaria) a fourni un BEP en <b>maintenance de véhicule automobile</b> en lieu et place de CAP en <b>mécanique automobile</b> demandé par le dossier de demande de prix ; * L'électricien (DIALLO Abdoul Rasmané) a fourni un CAP en <b>monteur électricité</b> en lieu et place d'un CAP en <b>électricité automobile</b> demandé par le dossier de demande de prix.
G.C.V. A	-	Mini : 16 816 180 Maxi : 26 182 430	Mini : 14 251 000 Maxi : 22 188 500	Mini : 16 816 180 Maxi : 26 182 430	<b>Conforme 4<sup>ème</sup></b>
GERA	Mini : 14 102 300 Maxi : 25 160 600	-	Mini : 13 256 162 Maxi : 23 650 964	-	<b>Conforme : 2<sup>ème</sup></b> * Item 7 du véhicule II (TOYOTA PRADO 5984 D3O3) : différence entre le prix unitaire en lettre (33 600) et le prix unitaire en chiffre (100 000) ; * Item 8 du véhicule II (TOYOTA PRADO 5984 D3O3) : différence entre le prix unitaire en lettre (33 600) et le prix unitaire en chiffre (100 000) ; * Item 8 du véhicule III (TOYOTA COROLLA 11 HJ 8307 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (30 000) et le prix unitaire en chiffre (60 000) ; * Item 3 du véhicule IV (MERCEDES 11 LL 6947 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (186 600) et le prix unitaire en chiffre (66 000) ; * Item 12 du véhicule V (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2661 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (30 000) et le prix unitaire en chiffre (60 000) ; * Item 1 du véhicule VI (TOYOTA HILLUX 0412 A1O3) : différence entre le prix unitaire en lettre (166 000) et le prix unitaire en chiffre (100 000) ; * Item 2 du véhicule VI (TOYOTA HILLUX 0412 A1O3) : différence entre le prix unitaire en lettre (166 000) et le prix unitaire en chiffre (100 000) ; * Item 1 du véhicule IX (TOYOTA PRADO 11 AA 6128 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (166 000) et le prix unitaire en chiffre (66 000) ; * Item 2 du véhicule IX (TOYOTA PRADO 11 AA 6128 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (166 000) et le prix unitaire en chiffre (66 800) ; * Item 10 du véhicule IX (TOYOTA PRADO 11 AA 6128 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (200 000) et le prix unitaire en chiffre (120 000) ; * Item 9 du véhicule XII (TOYOTA PRADO 4629 F2 03) : différence entre le prix unitaire en lettre (200 000) et le prix unitaire en chiffre (120 000) ; * Item 10 du véhicule XII (TOYOTA PRADO 4629 F2 03) : différence entre le prix unitaire en lettre (200 000) et le prix unitaire en chiffre (120 000) ; * Item 1 du véhicule XV (TOYOTA COROLA 11 HJ 8308 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (50 000) et le prix unitaire en chiffre (150 000) ;

					<ul style="list-style-type: none"> <li>* Item 9 du véhicule XV (TOYOTA COROLA 11 HJ 8308 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (33 000) et le prix unitaire en chiffre (5 000);</li> <li>* Item 1 du véhicule XVI (TOYOTA COROLLA 11 HG 5849 BF): différence entre le prix unitaire en lettre (50 000) et le prix unitaire en chiffre (150 000);</li> <li>* Item 1 du véhicule XXV (LAND CRUISER 11 KP 0625 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (60 000) et le prix unitaire en chiffre (120 000) ;</li> <li>* Item 78 du véhicule XXVII (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (50 000) et le prix unitaire en chiffre (150 000) ;</li> <li>* Item 8 du véhicule XXVII (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (30 000) et le prix unitaire en chiffre (60 000) ;</li> </ul> <p><b>*Différence du montant total au minimum de 3 200 et au maximum de 515 000 soit respectivement une variation 0,022% et 2%.</b></p>
GATS (TIEMTORE SALIFOU)	-	<b>Mini : 18 036 890</b> <b>Maxi : 28 651 580</b>	<b>Mini : 15 300 500</b> <b>Maxi : 23 921 000</b>	<b>Mini : 18 054 590</b> <b>Maxi : 28 226 780</b>	<b>Conforme 5<sup>ème</sup></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Double de facturation aux items 1 à 8 du véhicule XXXVII (LAND CRUISER 5989 D 303) et aux items 1 à 7 du véhicule XXXVIII (TOYOTA HILLUX 1275 A103) ;</li> <li>* Erreur de sommation au montant total minimum de plus 15 000 et au montant total maximum de moins 360 000, entraînant une variation au minimum de +0,098% et au maximum de -1,504% .</li> </ul>
BBM RPR		<b>Mini : 15 513 093</b> <b>Maxi : 23 135 593</b>	<b>Mini : 18 305 450</b> <b>Maxi : 27 300 000</b>	<b>Mini : 15 513 093</b> <b>Maxi : 23 135 593</b>	<b>Conforme : 6<sup>ème</sup></b>
G.P.A	-	<b>Mini : 15 298 000</b> <b>Maxi : 29 613 000</b>	<b>Mini : 12 253 698</b> <b>Maxi : 22 959 063</b>	-	<b>Conforme : 1<sup>er</sup></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Erreur sur la quantité maximum de l'item 2 du véhicule III (TOYOTA COROLLA 11 HJ 8307 BF) : 1 au lieu de 2 ;</li> <li>* Erreur sur la quantité maximum de l'item 9 du véhicule V (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2661 BF) : 1 au lieu de 2 ;</li> <li>* Erreur sur la quantité maximum de l'item 4 du véhicule VIII (HYUNDA SONATA 11 AA 5310 BF) : 1 au lieu de 2 ;</li> <li>* Erreur sur la quantité maximum de l'item 7 du véhicule VIII (HYUNDA SONATA 11 AA 5310 BF) : 1 au lieu de 2 ;</li> <li>* Erreur sur la quantité maximum de l'item 3 du véhicule X (LAND CRUISER 11 HK 0911 BF) : 2 au lieu de 1 ;</li> <li>* Erreur sur la quantité maximum de l'item 2 du véhicule XIII (TOYOTA YARIS 11 AA 6567 BF) : 2 au lieu de 1 ;</li> <li>* Erreur sur la quantité maximum de l'item 3 du véhicule XIII (TOYOTA YARIS 11 AA 6567 BF) : 1 au lieu de 2 ;</li> <li>* Erreur sur la quantité maximum de l'item 2 du véhicule XVII (HYUNDA SONATA 11 AA 5313 BF) : 2 au lieu de 1 ;</li> <li>* Erreur sur la quantité maximum de l'item 7 du véhicule XVIII (HYUNDA SONATA 11 AA 5314 BF) : 1 au lieu de 2 ;</li> <li>* Erreur sur la quantité maximum de l'item 10 du véhicule XIX (HYUNDA SONATA 11 AA 5311 BF) : 1 au lieu de 2 ;</li> <li>* Erreur sur la quantité maximum de l'item 5 du véhicule XXXVI (LAND CRUISER 2192 A103) : 1 au lieu de 2 ;</li> <li>* Erreur sur la quantité maximum de l'item 7 du véhicule XXXVII (LAND CRUISER 5989 D303) : 1 au lieu de 2.</li> </ul> <p>Correction des erreurs entraînant une variation de 3,31% au montant maximum.</p> <p>Conformément à l'article 112 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, le montant attribué sera le montant sur la lettre de soumission appliqué au <b>rabais de 19,9%</b> au minimum HTVA et au maximum HTVA d'où Montant attribué : <b>Mini : 12 253 698 Maxi : 22 959 063</b></p> <p>Offre anormalement basse mais située dans la limite du seuil de tolérance de 5% après confirmation des prix et acceptation de la garantie de 30% par lettre du 07/05/2025.</p>
GNS		<b>Mini : 12 779 000</b> <b>Max : 23 424 000</b>	-	-	<b>Non conforme/ Non classé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Incohérence entre l'attestation de travail (<b>qualité d'électricien</b>) et le CV (<b>qualité de peintre</b>) de NANA Pierre.</li> </ul> <p>En effet, <b>Peintre NANA Pierre</b>, présenté comme <b>peintre</b>, a fourni une <b>attestation de travail</b> certifiant qu'il est plutôt un <b>électricien</b>.</p>
<b>Attributaire provisoire du lot 1 : « GPA » pour un montant minimum HTVA de douze millions deux cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit (12 253 698) francs CFA et un montant maximum HTVA de vingt-deux millions neuf-cent cinquante-neuf mille soixante-trois (22 959 063) francs CFA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque commande.</b>					
<b>Lot 2 : budget : 2 500 000 FCFA TTC</b>					
GARAGE DE L'ESPOIR	-	<b>Mini : 1 416 000</b> <b>Maxi : 1 858 500</b>	-	-	<b>Non Conforme/ Non classé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Le chef d'atelier (OUATTARA Yssouf) a fourni un <b>certificat de travail</b> en lieu et place d'un <b>BEP en maintenance véhicule automobile</b> comme indiqué dans le dossier de demande de prix ;</li> <li>* Absence d'expériences spécifiques pour le chef d'atelier (OUATTARA Yssouf) / voir CV et Certificat de travail ;</li> <li>* Absence d'expériences spécifiques pour le mécanicien (KONE Coumoussalé Kader/ voir CV.</li> </ul>

GARAGE 2000	-	Mini : 1 579 076 Maxi : 1 928 828	-	-	<b>Non Conforme/ Non classé</b> * Absence de preuve justifiant l'existence du soudeur et du peintre dans l'offre technique ; * Absence de preuve justifiant l'existence d'un atelier de maintenance ; * Absence de preuve justifiant l'existence de la salle de tôlerie soudure-peinture, du compresseur, du chargeur d'au moins 2 batteries, du poste à souder électrique et du chalumeau.
GERA	Mini : 1 100 600 Maxi : 1 761 200	-	-	-	<b>Non Conforme/ Non classé</b> <b>Variation au montant total minimum de plus de 15%</b> * Item 1 du véhicule I (TOYOTA PICK UP TOUT TERRAIN 11 AA 3808 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (200 000) et le prix unitaire en chiffre (120 000) ; * Item 2 du véhicule I (TOYOTA PICK UP TOUT TERRAIN 11 AA 3808 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (66 000) et le prix unitaire en chiffre (60 000) ; * Item 3 du véhicule I (TOYOTA PICK UP TOUT TERRAIN 11 AA 3808 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (100 000) et le prix unitaire en chiffre (66 000) ; * Item 4 du véhicule I (TOYOTA PICK UP TOUT TERRAIN 11 AA 3808 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (33 600) et le prix unitaire en chiffre (20 000) ; * Item 5 du véhicule I (TOYOTA PICK UP TOUT TERRAIN 11 AA 3808 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (33 600) et le prix unitaire en chiffre (20 000) ; * Item 6 du véhicule I (TOYOTA PICK UP TOUT TERRAIN 11 AA 3808 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (100 000) et le prix unitaire en chiffre (20 000) ; * Item 1 du véhicule III (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (15 000) et le prix unitaire en chiffre (33 000) ; * Item 2 du véhicule III (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (20 000) et le prix unitaire en chiffre (60 000) ; * Item 3 du véhicule III (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (20 000) et le prix unitaire en chiffre (60 000) ; * Item 4 du véhicule III (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (33 600) et le prix unitaire en chiffre (66 000) ; * Item 5 du véhicule III (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (20 000) et le prix unitaire en chiffre (33 600) ; * Item 6 du véhicule III (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (10 000) et le prix unitaire en chiffre (15 000) ; <b>*Différence du montant total au minimum de 179 200 et au maximum de 228 000 soit respectivement une variation 16,28% et 12,95%.</b>
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE (GSA)		Mini : 1 339 300 Maxi : 2 041 400	-	-	<b>Non Conforme/ Non classé</b> * Le mécanicien (KABORE Zakaria) a fourni un BEP en <b>maintenance de véhicule automobile</b> en lieu et place de CAP en <b>mécanique automobile</b> demandé par le dossier de demande de prix ; * L'électricien (DIALLO Abdoul Rasmané) a fourni un CAP en <b>monteur électricité</b> en lieu et place d'un CAP en <b>électricité automobile</b> demandé par le dossier de demande de prix.
G.C.VA	Mini : 1 183 000 Maxi : 1 536 000	Mini : 1 395 940 Maxi : 1 812 480	Mini : 1 183 000 Maxi : 1 536 000	Mini : 1 395 940 Maxi : 1 812 480	<b>Conforme</b> 1 <sup>er</sup> Offre anormalement basse mais située dans la limite du seuil de tolérance de 5%, avec confirmation des prix et acceptation de la garantie de 30% par lettre en date du 14 avril 2025.
<b>Attributaire définitif du lot 2 : « GCVA » pour un montant minimum TTC d'un million trois cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent quarante (1 395 940) francs CFA et un montant maximum TTC d'un million huit cent douze mille quatre cent quatre-vingts (1 812 480) francs CFA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque commande.</b>					
<b>Lot 3 : budget : 1 300 000 FCFA TTC</b>					
GARAGE DE L'ESPOIR	-	Mini : 676 966 Maxi : 1 079 582	-	-	<b>Non conforme</b> * Le chef d'atelier (OUATTARA Yssouf) a fourni un <b>certificat de travail</b> en lieu et place d'un <b>BEP en maintenance véhicule automobile</b> comme indiqué dans le dossier de demande de prix ; * Absence d'expériences spécifiques pour le chef d'atelier (OUATTARA Yssouf) / voir CV et Certificat de travail ; * Absence d'expériences spécifiques pour le mécanicien (KONE Coumoussalé Kader/ voir CV.
GARAGE 2000	-	Mini : 894 440 Maxi : 1 156 400	-	-	<b>Non conforme</b> * Absence de preuve justifiant l'existence du soudeur et du peintre dans l'offre technique. * Absence de preuve justifiant l'existence d'un atelier de maintenance ; * Absence de preuve justifiant l'existence de la salle de tôlerie soudure-peinture ; du compresseur, du chargeur d'au moins 2 batteries, du poste à souder électrique et du chalumeau.
GERA	Mini : 526 700 Maxi : 847 500	-	Mini : 526 700 Maxi : 847 500	-	<b>Conforme</b> 1 <sup>er</sup> Offre anormalement basse mais située dans la limite du seuil de tolérance de 5%, avec confirmation des prix et acceptation de la garantie de 30% par lettre n°005/2025/04/DG/GERA du 14 avril 2025.

GARAGE SAWADOGO ALPHONSE (GSA)	-	Mini : 798 860 Maxi : 1 260 240	Mini : 677 000 Maxi : 1 068 000	Mini : 798 860 Maxi : 1 260 240	Conforme 3 <sup>ème</sup>
G.C.V.A	-	Mini : 696 790 Maxi : 1 040 760	Mini : 590 500 Maxi : 882 000	Mini : 696 790 Maxi : 1 040 760	Conforme 2 <sup>ème</sup>

**Attributaire définitif du lot 3 : « GERA »** pour un montant minimum HTVA de **cinq cent vingt-six mille sept cents (526 700) francs CFA** et un montant maximum HTVA de **huit cent quarante-sept mille cinq cents (847 500) francs CFA** avec un délai d'exécution de **quatorze (14) jours pour chaque commande.**

### OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

Demande de prix N°2025- 004 /MSECU/SG/ONASER/DGDG//PRM relative à l'acquisition de petits matériels et outillage (lot1) et acquisition de casques (lot 2) au profit de l'Office National de la Sécurité Routière ; Financement : budget ONASER 2025 ;  
Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4117- du lundi 14 avril 2025 ;  
Date de délibération : 24 avril 2025 ; Nombre de plis : 10 ; Nombre de lot : 2.

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS	Rang
<b>Lot 1: Acquisition de petits matériels et outillages</b>				
JEHO NISSI Sarl	19 811 610 TTC		Non retenu pour : A l'item 29, le prospectus n'est pas conforme à la prescription.	
PAWLAWALI	15 000 000 HT		Non retenu pour Prospectus non fourni aux item 3, 4, 7, 9, 16, 17, 19, 20, 21, 25, 26, 28, 29, 31 ; 32, 33.	
SODIKAD	15 758 310 TTC		Non retenu pour Prospectus non fourni à l'item 22	
EBBF	13 495 000 HT		Conforme	1 <sup>er</sup>
ASL/SN Sarl	13 966 500 HT		Non retenu pour Prospectus non fourni à l'item 29	
SOKOF Sarl	16 254 500 HT		Remise de 12% Non retenu pour Prospectus non fourni aux item : 7, 8, 13, 16, 26, 29	

**Attributaire : EBBF pour un montant de treize millions quatre cent quatre vingt quinze mille (13 495 000) FCFA hors taxes avec un délai de livraison de 45 jours.**

### Lot 2 : acquisition de casques

GROUPE NASSOURI International	Min : 8 960 000 HT Max : 17 920 000 HT Min : 10 572 800TTC Max : 21 145 600TTC	Min : 8 960 000 HT Max : 17 920 000 HT Min : 10 572 800TTC Max : 21 145 600TTC	Conforme	4 <sup>e</sup>
JEHO NISSI Sarl	Min :18 550 000 HT Max : 20 300 000 HT Min : 21 889 000TTC Max : 23 954 000 TTC	Min : 16 324 000 HT Max : 32 648 000 HT min 19 262 320 TTC max 38 524 640 TTC	Remise de 12% Ecarté pour erreur de calcul entrainant une variation de 38%	-
EBBF	Min : 8 437 550HT Max : 16 875 1000HT Min 9 956 300 : TTC Max : 19 912 618 TTC	Min : 8 437 550HT Max : 16 875 1000HT Min 9 956 300 : TTC Max : 19 912 618 TTC	Conforme	2 <sup>e</sup>
ASL/SN Sarl	Min : 8 855 000 HT Max : 17 710 000 HT Min 10 448 900 : TTC Max : 20 897 800TTC	Min : 8 855 000 HT Max : 17 710 000 HT Min 10 448 900 : TTC Max : 20 897 800TTC	Conforme	3 <sup>e</sup>
RDI Sarl	Min : 12 500 000 HT Max : 25 000 000 HT Min : 14 750 000 TTC Max : 29 500 000 TTC	-	Ecarté pour prospectus non conformes à l'item 1 et 2	-
DEC COM BURKINA	Min 8 397 500: HT Max : 16 795 000HT Min : 9 909 050 TTC Max : 19 818 100 TTC	Min 8 397 500: HT Max : 16 795 000HT Min : 9 909 050 TTC Max : 19 818 100 TTC	Conforme	1 <sup>er</sup>
SOKOF Sarl	9 025 000HT Max : 18 050 000HT Min : 10 649 500 TTC Max : 21 299 000TTC	Min : 9 025 000HT Max : 18 050 000HT Min : 10 649 500 TTC Max : 21 299 000TTC	Conforme	5 <sup>e</sup>
PROMAT Sarl	Min :9 965 000 HT Max : 19 930 000 HT Min : 11 758 700 TTC Max : 23 517 400 TTC	Min :9 466 750 HT Max :18 933 500 HT Min 11 170 765 TTC Max 22 341 530 TTC	Remise de 5% Conforme	6 <sup>e</sup>

Attributaire : DEC COM BURKINA : pour un montant minimum hors taxes de huit millions trois cent quatre vingt dix sept mille cinq cent (8 397 500) FCFA et un montant maximum de seize millions sept cent quatre vingt quinze (16 795 000) FCFA avec un délais d'exécution de 45 jours.

ENVELOPPE	25 000 000
CUMMULE OFFRES (EN TTC)	125 414 648
MOYENNE DES OFFRES	20 902 441
0,4 DE LA MOYENNE DES OFFRES	8 360 977
0,6 DU MONTANT DE L'ENVELOPPE	15 000 000
MONTANT PONDERE (SOMME DE 0,4+0,6)	23 360 977
OFFRE BASSE (0,85* MONTANT PONDERE)	19 856 830
Marge de 5% de l'offre anormalement basse	992 842
<b>NOUVELLE OFFRES ANORMALEMENT BASSE</b>	<b>18 863 988</b>
OFFRE ELEVEE (1,15*MONTANT PONDERE)	26 865 123

### FONDS NATIONAL POUR LA PROMOTION DU SPORT ET DES LOISIRS

**APPEL D'OFFRES OUVERT DIRECT ACCELERE N°2025-01/FNPSL/DG/PRM DU 20/03/2025 POUR LES TRAVAUX DE POSE D'UN PLANCHER AU PALAIS DES SPORTS DE OUAGA 2000.** Référence de la lettre d'ouverture des plis : Lettre N°2025-124/FNPSL/DG/PRCP du 16 avril 2025 ; Note N°2025-004/FNPSL/DG/PRCP du 15 avril 2025. Référence de la publication de l'avis : QMP N°4116 du vendredi 11 avril 2025. Nombre de plis reçus : Trois (03). Financement : Budget du FNPSL-exercice 2025. Date de délibération : Mercredi 30 avril 2025.

Lot : unique	
Nombre de plis reçus : 03	
<b>Borne inférieure</b>	<b>Borne supérieure</b>
<b>0.85 M</b>	<b>1.15 M</b>
196 403 635	265 722 565

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU	MONTANT CORRIGE	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
<b>LOT UNIQUE : TRAVAUX DE POSE D'UN PLANCHER AU PALAIS DES SPORTS DE OUAGA 2000.</b>				
<b>FASO SERVICES SARL</b>	201 186 750 F CFA HTVA	201 186 750 F CFA HTVA	-	<b>Non conforme</b> - Le délai de validité de la garantie est de 90 jours au lieu de 120 jours demandé dans le DAO ; - Le chiffre d'affaires est insuffisant car l'entreprise a un chiffre d'affaires de 40 836 298 au lieu de 350 000 000 demandé dans le DAO.
<b>AFRIK BTP ET LOGISTIQUES SARL</b>	211 201 061 F CFA TTC	211 201 061 F CFA TTC	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Conforme</b>
<b>TTM SARL</b>	212 114 440 F CFA TTC	212 114 440 F CFA TTC	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>Conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE PROVISoire : AFRIK BTP ET LOGISTIQUES SARL</b> est déclaré attributaire provisoire pour un montant de deux cent onze millions deux cent un mille soixante et un (211 201 061) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				

### MINISTERE DE LA SANTE

**SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIVE A L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2025-0019/MS/SG/DMP du 07/03/2025 pour l'acquisition de BILLETS D'avion POUR LES MISSIONS AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE**

**Financement :** Budget de l'Etat, Exercice 2025

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) pour réexamen des travaux suite à la décision n°2025-L0141/ARCOP/ORD du 24/04/2025 : Lettre n°2025-0746/MS/SG/DMP/gcam/ir du 28/04/2025

**Publication de l'avis :** Quotidien des marchés publics n°4096 du vendredi 14/03/2025

**LOT UNIQUE : acquisition de BILLETS D'avion POUR LES MISSIONS AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE**

N°	Soumissionnaires	Montants Lus publiquement en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Classement
		MINIMUM HTVA	MAXIMUM HTVA	MINIMUM HTVA	MAXIMUM HTVA		
1.	<b>AGENCE TALBYA</b>	14 650 000	64 000 000	14 650 000	64 000 000	Ecarté conformément à l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRSE/PM/MEF : Prix artificiels cf. Item 12, créant ainsi une offre déséquilibrée	Non classé
2.	<b>UNITED OKAZ TOURISM Co SARL</b>	22 600 000	62 000 000	22 600 000	62 000 000	Offre conforme	9 <sup>ème</sup>
3.	<b>EASY TRAVEL</b>	18 200 000	47 700 000	18 200 000	47 700 000	Offre anormalement basse	Non classé
4.	<b>IRIS TOURS &amp; TRAVEL</b>	18 270 000	59 210 000	18 270 000	59 210 000	Offre conforme	7 <sup>ème</sup>
5.	<b>MAUBAH VOYAGE</b>	15 870 000	55 500 000	15 870 000	55 500 000	Offre conforme	3 <sup>ème</sup>
6.	<b>Global Trade Company SARL</b>	15 600 000	54 450 000	15 600 000	54 450 000	Offre conforme Mais dans les seuils de tolérance de 5%. Prix confirmés et augmentation de la garantie de bonne exécution acceptée.	2 <sup>ème</sup>
7.	<b>GSI VOYAGE</b>	23 122 000	67 436 100	23 122 000	67 436 100	Offre conforme	10 <sup>ème</sup>
8.	<b>DONLET VOYAGES</b>	18 680 000	58 800 000	17 746 000	55 860 000	Offre conforme Rabais 5% accordé	6 <sup>ème</sup>
9.	<b>EURO WORLD</b>	16 662 900	68 616 800	16 662 900	68 616 800	Offre conforme	5 <sup>ème</sup>

10.	<b>SATGURU TRAVELS AND TOURS SERVICES</b>	15 310 500	53 196 600	15 310 500	53 196 600	<b>Offre conforme Mais dans les seuils de tolérance de 5%. Prix confirmés et augmentation de la garantie de bonne exécution acceptée.</b>	<b>1<sup>er</sup></b>
11.	<b>GREAT TO SERVICE SARL</b>	18 821 800	55 491 100	18 821 800	55 491 100	<b>Offre conforme</b>	<b>8<sup>ème</sup></b>
12.	<b>KAISER VOYAGE</b>	16 487 000	52 921 000	16 487 000	52 921 000	<b>Offre conforme Mais dans les seuils de tolérance de 5%. Prix confirmés et augmentation de la garantie de bonne exécution acceptée.</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>
<b>Attributive provisoire:</b>		<b>SATGURU TRAVELS AND TOURS SERVICES</b> pour l'acquisition de billets d'avion pour les missions au profit du Ministère de la Santé, pour un montant <b>minimum de quinze millions trois cent dix mille (15 310 000) francs CFA HTVA</b> et un montant <b>maximum de cinquante-trois millions cent quatre-vingt et seize mille six cents (53 196 600) francs CFA HTVA</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours pour chaque commande.</b>					

**SYNTHESE DES TRAVAUX D'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIERES DE LA DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE N°2025-0719/MS/SG/DMP du 23/04/2025 pour LE recrutement d'un bureau d'études ou groupement de bureaux d'études pour le suivi-contrôle et la coordination des travaux de construction et d'équipement du CHRU de Dédougou au profit du ministère de la santé.**

**Référence de la publication de lettre d'invitation :** lettre n° N°2025-0719/MS/SG/DMP du 23/04/2025

**Référence de la lettre d'invitation de la CAM :** Lettre N°2025-0748/MS/SG/DMP du 29/04/2025

**Date d'ouverture des plis :** 07 mai 2025 ; **Date de délibération :** 07 mai 2025

**Financement :** Budget de l'Etat-exercice 2025 ; **Méthode de sélection :** Demande de proposition allégée

**Score minimum requis pour l'ouverture des propositions financières :** 75/100 points

Bureau d'étude ou groupement de bureaux d'études	Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission : 10 points (soit 2 points par projet similaire réalisé)	Conformité du plan de travail et de la méthode proposés aux Termes de référence : 40 points	Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission : 50 points	Total sur 100 pts	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Classement	Observations
Groupement CIC/BECOTEX/INTEGRAL INGENIEURS-CONSEILS	10	35	50	<b>95</b>	-	49 560 000	42 000 000	49 560 000	3 <sup>ème</sup>	qualifié
Groupement TA_IC/CET-BTP & SERVICES/CIE-IC	10	38	50	<b>98</b>	33 527 850	39 562 863	33 527 850	39 562 863	1 <sup>er</sup>	Qualifié et évalué la moins disante
MEMO SARL	10	35	50	<b>95</b>	-	42 950 000	36 398 305	42 950 000	2 <sup>ème</sup>	qualifié
<b>Conclusion</b>	Le Groupement TA_IC/CET-BTP & SERVICES/CIE-IC dont la proposition financière a été évaluée la moins disante sera invité pour la négociation du contrat.									

**CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE**

**Appel d'offres ouvert accéléré n°2025-003/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 04/04/2025 pour l'acquisition de poches à sang au profit du CNTS.**

**Référence de la date de publication :** revue des marchés publics n°4118 du 15/04/2025

**Convocation CAM pour l'ouverture :** lettre n°2025-15/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 23/04/2025

**Date de dépouillement :** 25/04/2025. **Nombre de plis reçus :** deux (02). **Nombre de lots :** deux (02) lots

**Convocation CAM pour la délibération :** lettre n°2025-12/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 29/04/2025

**Financement :** Budget CNTS ; Exercice 2025

**Lot 1 : Acquisition de poches à sang triples CPD/SAGM au profit du CNTS**

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
REA-EXPRESS	Mini : 132 431 025 Maxi : 264 862 050	Mini : 132 431 025 Maxi : 264 862 050	Mini : 132 431 025 Maxi : 264 862 050	Mini : 132 431 025 Maxi : 264 862 050	Conforme	1 <sup>er</sup>
GLOBAL PHARMACEUTICAL SOLUTIONS (GPS)	Mini : 133 507 700 Maxi : 267 015 400	Mini : 133 507 700 Maxi : 267 015 400	Mini : 133 507 700 Maxi : 267 015 400	Mini : 133 507 700 Maxi : 267 015 400	Conforme :	2 <sup>ème</sup>
<b>Attributaire</b>	<b>REA-EXPRESS</b> pour un montant minimum de <b>cent trente-deux millions quatre cent trente et un mille vingt-cinq (132 431 025) francs CFA HTVA</b> et un montant maximum de <b>deux cent soixante-quatre millions huit cent soixante-deux mille cinquante (264 862 050) francs CFA HTVA</b> , avec une augmentation des quantités maximales de 86 134 poches unitaires à 99 048 poches unitaires. Le montant maximum après augmentation s'élève à <b>trois cent quatre millions cinq cent soixante-douze mille six cents (304 572 600) francs CFA HTVA</b> soit une augmentation de <b>14,99%</b> . <b>Le délai de validité est l'année budgétaire 2025 et le délai de livraison est de soixante (60) jours pour chaque commande.</b>					

**Lot 2 : Acquisition de poches à sang quintuples CPDA-1 au profit du CNTS**

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
REA-EXPRESS	Mini : 7 498 750 Maxi : 14 997 500	Mini : 7 498 750 Maxi : 14 997 500	Mini : 7 498 750 Maxi : 14 997 500	Mini : 7 498 750 Maxi : 14 997 500	Conforme :	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire</b>	<b>REA-EXPRESS</b> pour un montant minimum de <b>sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante (7 498 750) francs CFA HTVA</b> et un montant maximum de <b>Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (14 997 500) francs CFA HTVA</b> . <b>Le délai de validité est l'année budgétaire 2025 et le délai de livraison est de soixante (60) jours pour chaque commande.</b>					

**OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS**

**FICHE SYNTHESE RECTIFICATIVE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'OST**

Suivant rapport et PV de réévaluation du 30/04/2025 consécutive au recours préalable par lettre SN du 23 avril 2025 de SOCADIM relatif au lot2 de la demande de prix N° 2025-06/MS/SG/OST/DG/PRCP pour l'acquisition de matières et fournitures consommables au profit de l'OST

Financement : Budget OST, gestion 2025 ; Convocation de la CAM : N°2025-07/MS/SG/OST/DG/PRCP du 11/03/2025 ;  
Date de dépouillement : vendredi 14 mars 2025 à 09h00 ; Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4091 du vendredi 07 mars 2025  
Nombre de lots : deux (02) ; Nombre de soumissionnaires : trente-sept (37)  
Nombre de plis : quarante (40) plis dont lot1 : dix (10) ; lot2 : trente (30)

N°	SOUMISSIIONNAIRES	MONTANT LU	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS	RANG
<b>Lot 2 : l'acquisition de consommables informatiques au profit de l'OST</b>					
1.	BMBC	Min: 7 925 200 HTVA Max: 24 921 000 HTVA	Min:6 197 506 HTVA Max:19 175 422 HTVA  Min:7 313 058 TTC Max:22 626 998 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 21,8% au minimum et maximum sur son offre	19 <sup>ème</sup>
2.	DAMAFA SERVICE	Min: 6 520 000 HTVA Max: 19 710 000 HTVA	Min:6 520 000 HTVA Max:19 710 000 HTVA  Min:7 693 600 TTC Max:23 257 800 TTC	<b>Conforme</b>	5 <sup>ème</sup>
3.	TIK NEERE SARL	Min:7 694 780 TTC Max:22 981 680 TTC	Min:6 521 000 HTVA Max:19 476 000 HTVA  Min:7 694 780 TTC Max:22 981 680 TTC	<b>Conforme</b>	6 <sup>ème</sup>
4.	EZO SARL	Min:6 187 920 TTC Max:18 573 200 TTC	Min:5 244 000 HTVA Max:15 740 000 HTVA  Min:6 187 920 TTC Max:18 573 200 TTC	<b>Anormalement basse</b>	Non classée
5.	EZO INTERNATION AL SARL	Min: 1 462 598 HTVA Max: 5 832 000 HTVA Min:7 012 040 TTC Max:21 150 320 TTC	Min:5 170 410 HTVA Max:15 593 880 HTVA  Min:6 101 084 TTC Max:21 150 320 TTC	<b>Anormalement basse</b> Prise en compte du rabais de 13% au minimum et maximum sur son offre	Non classée
6.	DAN-BARKI TRASING SARL	Min: 6 643 000 HTVA Max: 19 906 000 HTVA	Min:6 643 000 HTVA Max:19 906 000 HTVA  Min:7 838 740 TTC Max:23 489 080 TTC	<b>Conforme</b>	10 <sup>ème</sup>
7.	ELDAR	Min: 8 040 000 HTVA Max: 24 130 000 HTVA	Min:6 753 600 HTVA Max:20 269 200 HTVA  Min:7 969 248 TTC Max:23 917 656 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 16% au minimum et maximum sur son offre	24 <sup>ème</sup>
8.	TALAH BUROTECK	Min: 6 900 000 HTVA Max: 20 730 000 HTVA	Min:6 375 600 HTVA Max:19 154 250 HTVA  Min:7 523 208 TTC Max:22 602 334 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 7,6% au minimum et maximum sur son offre	14 <sup>ème</sup>
9.	IPCOM TECHNOLOGIE	Min:8 300 120 TTC Max:25 276 780 TTC	Min:7 034 000 HTVA Max:21 421 000 HTVA  Min: 8 300 120 TTC Max: 25 276 780 TTC	<b>Conforme</b>	15 <sup>ème</sup>
10.	H2S SERVICES	Min:7 858 800 TTC Max:24 284 400 TTC	Min:6 246 414 HTVA Max:19 301 982 HTVA  Min:7 370 769 TTC Max:22 776 933 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 6,21% au minimum et maximum sur son offre	11 <sup>ème</sup>
11.	DARY SERVICES SARL	21 120 000		<b>Non conforme</b> Absence du montant minimum et du montant maximum dans la lettre de soumission	Ecartée
12.	MONDIALE DISTRIBUTION	Min:9 367 973 TTC Max:28 937 140 TTC	Min:6 192 381 HTVA Max:19 127 940 HTVA  Min:7 307 019 TTC Max:22 570 969 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 22% au minimum et maximum sur son offre	21 <sup>ème</sup>
13.	LPA	Min:7 544 400 HTVA Max:23 201 000 HTVA	Min:6 035 520 HTVA Max:18 560 800 HTVA  Min:7 121 914 TTC Max:21 901 744 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 20% au minimum et maximum sur son offre	17 <sup>ème</sup>
14.	ECO AFRIQUE	Min:7 773 250 TTC	Min:1 191 600 HTVA	<b>Conforme</b>	8 <sup>ème</sup>

		Max:23 434 800 TTC	Max:6 192 250 HTVA Min:7 306 855 TTC Max:22 028 712 TTC	Prise en compte du rabais de 6% au minimum et maximum sur son offre	
15.	RDI SARL	Min:7 516 010 TTC Max:23 021 800 TTC	Min:6 369 500 HTVA Max:19 510 000 HTVA  Min:7 516 010 TTC Max:23 021 800 TTC	<b>Conforme</b>	4 <sup>ème</sup>
16.	SBPE SARL	Min:6 470 324 TTC Max:20 410 000 TTC		<b>Non conforme</b> *Différence entre le montant en lettre sur la lettre de soumission (20 410 000) et le montant sur le devis estimatif (20 000 410) *Agrément technique non valide	Ecartée
17.	CONCO DISTRIBUTION	Min:7 809 830 TTC Max:23 499 700 TTC	Min:6 618 500 HTVA Max:19 915 000 HTVA  Min:7 809 830 TTC Max:23 499 700 TTC	<b>Conforme</b>	9 <sup>ème</sup>
18.	PROMAT SARL	Min:9 362 120 TTC Max:28 440 360 TTC	Min:6 743 900 HTVA Max:20 486 700 HTVA  Min:7 957 802 TTC Max:24 174 306 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 15% au minimum et maximum sur son offre	20 <sup>ème</sup>
19.	SOCIETE Z NEERE SARL	Min:6 549 000 HTVA Max:20 015 000 HTVA	Min:6 549 000 HTVA Max:20 015 000 HTVA  Min:7 727 820 TTC Max:23 617 700 TTC	<b>Conforme</b>	7 <sup>ème</sup>
20.	FZ SERVICES SARL	Min:6 175 000 HTVA Max:18 555 000 HTVA	Min:6 175 000 HTVA Max:18 555 000 HTVA  Min:7 286 500 TTC Max:21 894 900 TTC	<b>Conforme</b>	2 <sup>ème</sup>
21.	AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX	Min:7 994 500 TTC Max:23 889 100 TTC	Min:6 504 000 HTVA Max:19 335 200 HTVA  Min:7 674 720 TTC Max:22 993 536 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 4% au minimum et maximum sur son offre	12 <sup>ème</sup>
22.	INAFAT ENTREPRISE	Min:9 367 973 TTC Max:28 937 140 TTC	Min:6 353 790 HTVA Max:19 385 130 HTVA  Min:7 497 472 TTC Max:22 874 453 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 19,06% au minimum et maximum sur son offre	18 <sup>ème</sup>
23.	SODICOM SARL	Min:6 356 000 HTVA Max:19 166 000 HTVA	Min:6 356 000 HTVA Max:19 166 000 HTVA  Min:7 500 800 TTC Max:23 120 330 TTC	<b>Conforme</b>	3 <sup>ème</sup>
24.	YATENGA INFORMATIQUE	Min:8 036 000 HTVA Max:24 032 000 HTVA	Min:8 036 000 HTVA Max:24 032 000 HTVA  Min:9 482 480 TTC Max:28 353 760 TTC	<b>Conforme</b>	23 <sup>ème</sup>
25.	SOCADIM SARL	Min:7 245 790 TTC Max:23 912 700 TTC	Min:6 740 500 HTVA Max:20 265 000 HTVA  Min:7 953 790 TTC Max: 23 912 700 TTC	<b>Conforme</b> *Item 1(Montant minimum 3 300 000 au lieu de 3 000 000 inscrits dans le devis estimatif) et Item 2(quantité minimum 13 inscrits dans le devis estimatif au lieu 33 inscrit dans le DPX), entraînant une variation de 9,77% du montant minimum)	1 <sup>er</sup>
26.	ECOTECH	Min:9 499 000 TTC Max:28 886 400 TTC	Min:6 402 165 HTVA Max:19 468 444 HTVA  Min:7 555 550 TTC Max:22 973 354 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 20,47% au minimum et maximum sur son offre	14 <sup>ème</sup>
27.	LCF	Min:9 369 200 TTC Max:28 697 600 TTC	Min:6 232 900 HTVA Max:19 091 200 HTVA  Min:7 354 822 TTC Max:22 527 616 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 21,5% au minimum et maximum sur son offre	22 <sup>ème</sup>
28.	BUREAU NET SERVICES	Min:6 893 300 HTVA Max:20 649 900 HTVA	Min:6 893 300 HTVA Max:20 649 900 HTVA  Min:8 134 094 TTC Max:24 366 882 TTC	<b>Conforme</b>	13 <sup>ème</sup>
29.	ALL BUSINESS INTERNATIONAL SARL	Min:8 053 000 HTVA Max:24 551 000 HTVA		<b>Non conforme :</b> Agrément technique expiré depuis le 13 janvier 2025	Ecartée
30.	GLOBAL SAMY SARL	Min:8 324 900 TTC Max:24 833 100 TTC	Min:6 455 325 HTVA Max:19 256 175 HTVA	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 8,5% au minimum et maximum sur son offre	16 <sup>ème</sup>

		Min:7 617 284 TTC Max:22 722 287 TTC	
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : <b>SODICAM SARL</b> , pour un montant de sept millions deux cent quarante-cinq mille sept cent quatre-vingt-dix (7 245 790) francs TTC minimum et un montant maximum de vingt-trois millions neuf cent douze mille sept cent (23 912 700) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande.			

### **FICHE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'OST**

*Suivant rapport et PV de réévaluation du 30/04/2025 des offres consécutives au recours préalable de ASC-Burkina en date du 18 avril 2025 relatif au lot1 de la demande de prix N° 2025-07/MS/SG/OST/DG/PRCP pour l'acquisition de matières et fournitures consommables au profit de l'OST*

Financement : Budget OST, gestion 2025 ; Convocation de la CAM : N°2025-07/MS/SG/OST/DG/PRM du 11/03/2025

Date de dépouillement : vendredi 14 mars 2025 à 09h00 ; Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4091 du vendredi 07 mars 2025

Nombre de lots : deux (02) ; Nombre de soumissionnaires : dix-neuf (19) ; Nombre de plis : dix-neuf (19) plis dont lot1 : quinze (15); lot2 : quatre (04)

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS	RANG
<b>Lot 1 : l'acquisition de de fourniture de bureau au profit de l'OST</b>					
1.	AMIDOU SERVICE/CTID	Min:- HTVA Max: - HTVA  Min: 9 468 125 TTC Max: 28 320 000 TTC	Min:- HTVA Max: - HTVA  Min: 9 468 125 TTC Max: 28 320 000 TTC	<b>Non conforme</b> * sans correction, le montant de la facture pro-forma (9 462 125) diffère de celui de la lettre de soumission (9 468 125)	Ecartée
2.	IPCOM TECHNOLOGIES	Min:- HTVA Max: - HTVA Min: 8 575 178 TTC Max: 27 076 752 TTC	Min:- HTVA Max: - HTVA Min: 8 575 178 TTC Max: 27 076 752 TTC	<b>Conforme</b>	5 <sup>ème</sup>
3.	EWDP	Min:7 953 120 HTVA Max:23 811 160 HTVA  Min: - TTC Max: - TTC	Min:7 953 120 HTVA Max:23 811 160 HTVA  Min: - TTC Max: - TTC	<b>Conforme</b>	6 <sup>ème</sup>
4.	CODE BTP SARL	Min:6 642 910 HTVA Max:20 000 000 HTVA Min: - TTC Max: - TTC	Min:6 642 910 HTVA Max:20 000 000 HTVA Min: - TTC Max: - TTC	<b>Non conforme</b> * Item 25 (propose chrono classeur au lieu de crayon de papier); *Item 26 (propose matériaux plastiques au lieu de métalliques).	Ecartée
5.	ECO AFRIQUE	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min: 9 830 344 TTC Max: 29 991 293 TTC	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min: 9 830 344 TTC Max: 29 991 293 TTC	<b>Non conforme</b> *Item 26 (propose paquet de critérium métallique de 5,5mm au lieu de 0,5mm), *Item 31 (propose flacon d'encre indélébile de 50 cm au lieu de 50 ml).	Ecartée
6.	ASC BURKINA	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min: 8 018 218 TTC Max: 24 086 278 TTC	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min: 8 018 218 TTC Max: 24 086 278 TTC	<b>Conforme</b>	1 <sup>er</sup>
7.	LBH	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min:8 277 700 TTC Max:24 865 078 TTC	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min:8 277 700 TTC Max:24 865 078 TTC	<b>Conforme</b>	3 <sup>ème</sup>
8.	STC SARL	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min:9 938 266 TTC Max:29 821 242 TTC	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min:9 938 266 TTC Max:29 821 242 TTC	<b>Non conforme</b> * Item 24 (propose couverture plastique de format A4 gaufrée au lieu de couverture plastique transparent)	Ecartée
9.	CONCO DISTRIBUTION	Min: - HTVA Max: - HTVA Min:8 186 781 TTC Max:24 499 986 TTC	Min: - HTVA Max: - HTVA Min:8 194 156 TTC Max:24 554 266 TTC	<b>Conforme</b> lrm2 : Quantités minimum et maximum non conforme au dossier : 6 et 18 demandées au lieu de 300 et 1200 proposées lrm3 : erreur de sommation du prix total minimum : 20 000 au lieu de 2 500 lrm44 : erreur de quantité minimum : 5 au lieu de 2 lrm58 : erreur de quantité maximum : 50 au lieu de 5 lrm71 : erreur de sommation du prix total minimum et maximum : 5 250 au lieu de 4 500 lrm72 : erreur de sommation du prix total minimum et maximum : 5 250 au lieu de 5 000 entraînant un écart des montants minimum de 7 375 (variation de 0.09%) et maximum de 54 280 (variation de 0.22%)	2 <sup>ème</sup>
10.	PROMAT SARL	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min:9 785 032 TTC Max: 29 636 290 TTC	Min: 6 965 616 HTVA Max : 21 103 320 HTVA  Min: 8 219 427 TTC Max: 24 901 918 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 16% au minimum et maximum sur son offre	7 <sup>ème</sup>
11.	CLAIRE AFRIQUE SARL	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min:9 904 312	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min:9 904 312	<b>Conforme</b>	9 <sup>ème</sup>

		Max:29 911 938	Max:29 911 938		
12.	OHNM ALL BUSINESS	Min:8 422 425 HTVA Max:25 313 100 HTVA  Min: - TTC Max: - TTC	Min:8 422 425 HTVA Max:25 313 100 HTVA  Min: - TTC Max: - TTC	<b>Non conforme</b> *Item 1 (propose agrafe 24/7 au lieu de 24/6); *Item2 (propose agrafe 26/7 au lieu de 26/6); *Item3 (propose agrafe 8/5 au lieu de 8/4); *Item 12 (propose paquet de 100 carbones à main de format A5 au lieu de A4); *Item 13 (propose carnet de reçu auto carbone de format A5 au lieu de A4); *Item14 (propose carnet de reçu non auto carbone de format A7 au lieu de A6); *Item 35 (propose enveloppe kaki A4 au lieu de A3); *Item36 (enveloppe kaki A5 au lieu de A4); *Item 45 (propose paquet de rames de papier canson A5 au lieu de A4).	Ecartée
13.	JEHO NISSI SARL	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min: 8 193 401 TTC Max: 25 541 997 TTC	Min: 6 779 692 HTVA Max: 21 594 676 HTVA  Min: 8 000 037 TTC Max: 25 481 718 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 2% au minimum et maximum sur son offre	4 <sup>ème</sup>
14.	PLANETE SERVICES	Min: - HTVA Max: - HTVA  Min:9 963 300 TTC Max:29 859 780 TTC	Min: 7 607 040 HTVA Max: 25 191 408 HTVA  Min: 8 976 307 TTC Max: 29 725 861 TTC	<b>Conforme</b> *Prise en compte du rabais de 8% au minimum et maximum sur son offre ; *Item59 : Quantités minimum et maximum non conforme au dossier 10 et 30 demandées au lieu de 100 et 150 entraînant un écart des montant minimum de -51 300 (variation de -0,52%) et maximum de -63 600 (variation de -0,21%)	8 <sup>ème</sup>
15.	GLOBAL SAMY SARL	Min: - HTVA Max: - HTVA Min:9 982 682 TTC Max:29 954 182 TTC	Min:7 021 717 HTVA Max: 21 069 467 HTVA  Min: 8 285 626 TTC Max: 24 861 971 TTC	<b>Conforme</b> Prise en compte du rabais de 17% au minimum et maximum sur son offre	10 <sup>ème</sup>
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : <b>ASC BURKINA</b> , pour un montant de huit millions dix-huit mille deux cent dix-huit (8 018 218) francs TTC minimum et un montant maximum de vingt-quatre millions quatre-vingt-six mille deux cent soixante-dix-huit (24 086 278) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.					

#### FICHE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'OST

✓ Suivant décision N° 2025-L0145/ARCOP/ORD du 24/04/2025 (lot2)

✓ Suivant rapport et PV de réévaluation du 30/04/2025 consécutifs au recours préalable par lettre N°LRP 003-2025/GERA du 18 avril 2025 de GERA (lot3)

Demande de prix N° 2025-05/MS/SG/OST/DG/PRCP pour l'entretien et la maintenance des groupes électrogènes et du matériel roulant au profit de l'Office de Santé des Travailleurs ; Financement : Budget OST, gestion 2025 ;

Convocation de la CAM : N°2025-06/MS/SG/OST/DG/PRCP du 11/03/2025 ;

Date de dépouillement : jeudi 13 mars 2025 à 09h00 ; Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4091 du vendredi 07 mars 2025 ;

Nombre de lots : trois (03) ; Nombre de soumissionnaires : douze (12) ; Nombre de plis : quatorze (14) plis dont lot1 : neuf (09) ; lot2 : quatre (04) ; lot3 : un (01).

SOUSMISSIONNAIRE	Prix de l'offre lue		Prix de l'offre corrigée		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
	Montant(s) HTVA	Montant(s) TTC	Montant(s) HTVA	Montant(s) TTC		
<b>Lot 2 : Entretien, réparation et maintenance du matériel roulant Ouagadougou, Koudougou et Fada</b>						
GERA	Min : 3 640 900 Max : 12 147 600	Min: - Max: -			<b>Non conforme</b> pour absence des assurances et visites techniques des véhicules, à évaluer au regard des exigences du dossier d'appel à concurrence	Ecartée
GPA	Min : 3 536 000 Max : 12 673 000	Min: - Max: -	Min : 2 899 520 Max : 10 391 860	Min: 3 421 434 Max: 12 262 395	<b>Conforme</b> Rabais de 18% sur le montant minimum et maximum HTVA Offre évaluée la moins-disante	1 <sup>er</sup>
GARAGE ZOUNGRANA	Min: - Max: -	Min : 4 307 790 Max : 14 630 820	Min: 3 011 663 Max: 10 229 175	Min : 3 553 762 Max : 12 070 427	<b>Conforme</b> Rabais de 17,5% sur le montant minimum et maximum HTVA	2 <sup>ème</sup>
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Min: - Max: -	Min : 5 079 310 Max : 14 997 800			<b>Non conforme</b> *la visite technique du véhicule 11 KH 0785 est expirée depuis le 07 avril 2024 ; * l'assurance du véhicule 11 KH 0785 est expirée depuis le 05 avril 2024 ; * l'assurance du garage est expirée depuis le 06 juillet 2024.	Ecartée
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : <b>GPA</b>	pour un montant minimum de deux millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent vingt (2 899 520) francs CFA HTVA et un maximum de dix millions trois cent quatre-vingt-onze mille huit cent soixante (10 391 860) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande.					

Lot 3 : Entretien, réparation et maintenance du matériel roulant de Bobo						
GERA	Min : 1 238 800 Max : 4 012 200	Min : - Max : -	Min : 1 238 800 Max : 4 012 200	Min : 1 461 784 Max : 4 734 396	Conforme	1 <sup>er</sup>
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : GERA	pour un montant minimum de un million deux cent trente-huit mille huit cent (1 238 800) francs CFA HTVA et un maximum de quatre millions douze mille deux cent (4 012 200) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande.					

### AGENCE NATIONALE DE REGULATION PHARMACEUTIQUE

SYNTHESE DES TRAVAUX DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2025-041/MS/SG/ANRP/PRM DU 24 AVRIL 2025 POUR LA CONSTITUTION D'UNE LISTE DE PRESTATAIRES A CONSULTER DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE AU CABLAGE DE RESEAU INFORMATIQUE DE L'AGENCE NATIONALE DE REGULATION PHARMACEUTIQUE (ANRP)

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n° 4128 du mardi 29 avril 2025 ; Financement : Budget de l'ANRP, Gestion 2025 ;

Date d'ouverture : 06 mai 2025 ; Date de délibération : 06 mai 2025 ; Nombre de plis : 31

N°	NOM DES ENTREPRISES	NUMERO IFU	NUMERO RCCM	CONTACT
<b>lot 1: Câblage de réseau informatique</b>				
1	INTERNET PUISSANCE PLUS	00046674 Y	BF OUA 2018 M 5028	25374612 / 64202075
2	AFRIK LONNYA	00047298 G	BF OUA 01 2023 M 12862	25342466 / 70202282
3	AXEL SARL	00140501 X	BF OUA 01 2020 B6477	70449598 / 25343319
4	LASERT SARL	00060222 N	BF OUA 01 2014 B13 05651	51202079 / 56202079
5	BARKA SAS	00117121 J	BF OUA 2019 B1805	70214916 / 79722110
6	TEGECO SARL	00071499 W	BF OUA 01 2016 B12 00434	70472189 / 78586125
7	NEURONES TECHNOLOGIE BURKINA FASO SARL	00073265 G	BF OUA 01 2016 B13 01660	25383824 / 55400404
8	H2S SERVICES	00052951 J	BF OUA 2014 B 0431	70012149 / 78577871
9	ENTREPRISE DE COMMERCE ET DE TECHNOLOGIE	00086045 H	BF OUA 2017 A 0565	70246336 / 66606036
10	BOULGOU PRESTATION SARL	00071126 G	BF OUA 2016 B0357	77071416 / 78201145
11	INAFAT ENTREPRISE	00186043 F	BF OUA 01 2022 A10 9768	64431223/73847631
12	PRODIGIA	00053410 U	BF OUA 01 2014 A10 00796	25335456 / 70226264
13	NOURA AND NORDINE PRESTATIONS SARL	00157139 T	BF OUA 2021 B4674	70737176
14	PRODITEK	00203636 X	BF OUA 01 2023 B13 06613	70226264 / 78070308
15	SOCIETE AFRICAINE D'EQUIPEMENT ET DE CONSTRUCTION	00124820 Z	BF OUA 01 2019 B13 06798	70211591 / 78876002
16	BAKO & N'DO WEB CONSULTING	00101407 A	BF OUA 2018 B 1397	63626678
17	NAFA DISTRIBUTION	00052695 H	BF OUA 2014 A 0244	70700055 / 78813608
18	FATOUMA BUREAUTIQUE SERVICES	00232145 P	BF OUA 01 2024 10 05842	76127912 / 78787816
19	IMATEL BURKINA SARL	00030812 W	BF OUA 2011 B 248	25371050 / 76580009
20	PROFESSIONAL ACT	00119673 U	BF OUA 01 2023 M 03697	01001919 / 58022020
21	ELECTRICAL NETWORKS AND SYSTEMS INFORMATICS	00037081 J	BF DDG 01 2023 M11 00416	77501818 / 51904828
22	ANET SARL	00034080 X	BF OUA2018 M 2200	70000038 / 70139506
23	SATEL SA	00001172 Z	BF OUA 01 2005 B14 01924	70211390 / 63590151
24	SANCFIS FASO SA	00003267 E	BF OUA 01 2005 B14 01229	78919191 / 25305070
25	BA.TRA.COR	00074680 Z	BF OUA 2016 A 2802	78009200 / 74009200
26	GRACIERA SERVICES SARL	00173471 J	BF OUA 2022 B 1114	73009200 / 78009200
27	SR TELECOM EQUIPEMENT ET SERVICES INTERNET	00161704 L	BF OUA 01 2021 B12 07720	78805454 / 51080907

### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Manifestation d'intérêt n°2025-007/MESRI/SG/DMP du 22 janvier 2025 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'études en vue de la réalisation des études des travaux d'ouverture de la piste, de terrassement, d'assainissement, d'aménagement et de bitumage de la voie d'accès d'environ 2 km au site de l'espace Numérique Ouvert (ENO) de Ziniare.

Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4068 du mardi 04 février 2025 ;

Reference de convocation de la CAM : Lettre N°2025-0117/MESRI/SG/DMP du 12 février 2025 ;

Date d'ouverture des plis : 18 février 2025 ; Nombre de plis reçus : 13. Date de délibération : 03 mars 2025.

Financement : Accord de Prêt de la BOAD : N°BF 2022063/PR BF 2022 37 00 du 25 novembre 2022

Référence de l'ANO de la BOAD : n° DESI-2025L-04648 du 30 avril 2025.

N°	CABINETS	Nombre de références similaires en lien avec la réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années.	Rang	Nationalité du consultant ou du chef de file en cas de Groupement	Observations
1.	Groupement CAEM SARL-CECM	01	Non classé	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais seul un (01) marché est conforme aux critères de la MI (réalisation au cours des 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins 02 missions similaires d'un montant par mission égal au moins 79 500 000 frs CFA). <b>Non retenu</b>
2.	Groupement AFRIQUE DJIGUI-GECI EXPERT CONSEIL/CET-GCE	02	6 <sup>ème</sup> EXO	BURKINABE	A l'issue de calcul des montants cumulés des marchés similaires <b>Non retenu</b>
3.	GTAH INGERIEURS CONSEILS	02	6 <sup>ème</sup>	BURKINABE	A l'issue de calcul des montants cumulés des marchés similaires

					<b>Retenu</b>
4.	C.E.T.R.I	02	6 <sup>ème</sup> EXO	BURKINABE	A l'issue de calcul des montants cumulés des marchés similaires <b>Retenu</b>
5.	Groupement MEMO/TECHNI CONSULT	08	1 <sup>er</sup>	BURKINABE	RAS <b>Retenu</b>
6.	CEI TP	03	4 <sup>ème</sup> EXO	BURKINABE	A l'issue de calcul des montants cumulés des marchés similaires <b>Retenu</b>
7.	TED Ingénieurs Conseils	01	Non classé	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais seul un (01) marché est conforme aux critères de la MI (réalisation au cours des 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins 02 missions similaires d'un montant par mission égal au moins 79 500 000 frs CFA). <b>Non retenu</b>
8.	Groupement GEFA/B2I	05	2 <sup>ème</sup>	BURKINABE	RAS <b>Retenu</b>
9.	Groupement INGETECH-PERS BTP-AC CONCEPT	04	3 <sup>ème</sup>	BURKINABE	RAS <b>Retenu</b>
10.	Groupement CINCAT INTERNATIONAL SA-CECO BTP Ingénieurs Conseils	00	Non classé	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais aucun n'est conforme aux critères de la MI (réalisation au cours des 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins 02 missions similaires d'un montant par mission égal au moins 79 500 000 frs CFA). <b>Non retenu</b>
11.	Groupement MASSIVE DYNAMIC/WEST INGENIERIE/TID CONSULT	03	4 <sup>ème</sup>	BURKINABE	A l'issue de calcul des montants cumulés des marchés similaires <b>Retenu</b>
12.	BETAIC	01	Non classé	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais seul un (01) marché est conforme aux critères de la MI (réalisation au cours des 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins 02 missions similaires d'un montant par mission égal au moins 79 500 000 frs CFA). <b>Non retenu</b>
13.	ACIT GEOTECHNIQUE	00	Non classé	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais aucun n'est conforme aux critères de la MI (réalisation au cours des 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins 02 missions similaires d'un montant par mission égal au moins 79 500 000 frs CFA). <b>Non retenu</b>

Les Cabinets ou Groupement de cabinets suivants : **Groupement MEMO/TECHNI CONSULT ; Groupement GEFA/B2I ; Groupement INGETECH/PERS BTP/AC CONCEPT ; Groupement MASSIVE DYNAMIC/WEST INGENIERIE/TID CONSULT ; CEI TP ; GTAH INGERIEURS CONSEILS ; C.E.T.R.I et Groupement AFRIQUE DJIGUI-GECI EXPERT CONSEIL/CET-GCE** sont retenus pour la suite de la procédure.

**Manifestation d'intérêt n°2025-008/MESRI/SG/DMP du 22 janvier 2025 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'étude pour le suivi-contrôle des travaux d'ouverture de la piste, de terrassement, d'assainissement, d'aménagement et de bitumage de la voie d'accès d'environ 2 km au site de l'Espace Numérique Ouvert (ENO) de Ziniaré.**

**Publication de l'avis :** Revue des marchés publics N°4068 du mardi 04 février 2025 ;

**Reference de convocation de la CAM :** Lettre N°2025-0117/MESRI/SG/DMP du 12 février 2025 ;

**Date d'ouverture des plis :** 18 février 2025 ; **Nombre de plis reçus :** 13. **Date de délibération :** 03 mars 2025.

**Financement :** Accord de Prêt de la BOAD : N°BF 2022063/PR BF 2022 37 00 du 25 novembre 2022

**Référence de l'ANO de la BOAD :** n° DESI-2025L-04648 du 30 avril 2025

N° d'ordre	CABINETS	Nombre de références similaires en lien avec la réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années.	Rang	Nationalité du consultant ou du chef de file en cas de Groupement	Observations
1.	Groupement CAEM SARL/CECM Ingénieurs Conseils	01	Non classé	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais seul un (01) marché est conforme aux critères de la MI (réalisation au cours des 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins 02 missions similaires d'un montant par mission égal au moins 79 500 000 frs CFA). <b>Non retenu</b>
2.	Groupement de bureau AFRIQUE DJIGUI/GECI-EXPERT CONSEIL/CET-GCE	04	1 <sup>er</sup>	BURKINABE	RAS <b>Retenu</b>

3.	<b>Groupement CINCAT International SA/CECO BTP Ingénieurs Conseils</b>	01	Non classé	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais seul un (01) marché est conforme aux critères de la MI (réalisation au cours des 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins 02 missions similaires d'un montant par mission égal au moins 79 500 000 frs CFA). <b>Non retenu</b>
4.	<b>GTAH Ingénieur Conseil</b>	02	6 <sup>ème</sup>	BURKINABE	RAS <b>Retenu</b>
5.	<b>Groupement CETRI/DIC-BTP</b>	01	Non classé	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais seul un (01) marché est conforme aux critères de la MI (réalisation au cours des 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins 02 missions similaires d'un montant par mission égal au moins 79 500 000 frs CFA). <b>Non retenu</b>
6.	<b>BETAT-IC</b>	03	2 <sup>ème</sup>	BURKINABE	RAS <b>Retenu</b>
7.	<b>Groupement MEMO/TECHNI-CONSULT</b>	03	2 <sup>ème</sup> ex	BURKINABE	RAS <b>Retenu</b>
8.	<b>CEITP</b>	02	6 <sup>ème</sup> ex	BURKINABE	RAS <b>Retenu</b>
9.	<b>TED Ingénieurs Conseils</b>	03	2 <sup>ème</sup> ex	BURKINABE	RAS <b>Retenu</b>
10.	<b>Groupement MASSIVE DYNAMIC/WEST Ingénierie/TID Consult</b>	00	Non classé	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais aucun n'est conforme aux critères de la MI (réalisation au cours des 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins 02 missions similaires d'un montant par mission égal au moins 79 500 000 frs CFA). <b>Non retenu</b>
11.	<b>Groupement B2i SARL/GEFA</b>	03	2 <sup>ème</sup> ex	BURKINABE	RAS <b>Retenu</b>
12.	<b>Groupement BECOTEX SARL/Intégrale/CIC SARL</b>	01	Non classé	BURKINABE	-Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais seul un (01) marché est conforme aux critères de la MI (réalisation au cours des 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins 02 missions similaires d'un montant par mission égal au moins 79 500 000 frs CFA). -N'a pas fourni les agréments de Intégrale IC et CIC SARL <b>Non retenu</b>
13.	<b>ACIT Géotechnique</b>	01	Non classé	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais seul un (01) marché est conforme aux critères de la MI (réalisation au cours des 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins 02 missions similaires d'un montant par mission égal au moins 79 500 000 frs CFA). <b>Non retenu</b>
<b>Groupement de bureau AFRIQUE DJIGUI/GECI-EXPERT CONSEIL/CET-GCE, Groupement MEMO/TECHNI-CONSULT, TED Ingénieurs Conseils, Groupement B2i SARL/GEFA, GTAH Ingénieur Conseil et CEITP sont retenus pour la suite de la procédure.</b>					

**Manifestation d'intérêt N°2025-009/MESRI/SG/DMP DU 22 janvier 2025 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'études en vue de la réalisation de la mission de suivi contrôle des travaux de construction de l'ENO de Ziniaré.**

**Publication de l'avis :** Quotidien N° 4068 du mardi 04 février 2025 ; **Reference de convocation de la CAM (ouverture) :**

Lettre N°2025-0112/MESRI/SG/DMP du 11/02/2025 ;

Reference de convocation de la CAM (délibération) : Lettre N°2025-0176/MESRI/SG/DMP du 03/03/2025 ;

**Date d'ouverture des plis :** 18/02/2025 ; **Nombre de plis reçus :** 11. **Date de délibération :** 24/09/2024,

**Financement :** Accord de Prêt de la BOAD : N°BF 2022063/PR BF 2022 37 00 du 25 novembre 2022 ;

**Référence de l'ANO : DSEI-2025L-04647 du 30 avril 2025**

N°	Noms des consultants	Nationalité du consultant ou du chef de file en cas de Groupement	Nombre de marchés réalisés au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024), au moins deux expériences similaires, d'un montant (par mission) au moins égal à quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA.)	Classement	Observations
01	Groupement CAEM-SARL/CECM	BURKINABE	00	Non classé	<b>Non retenu</b> Les marchés fournis par le groupement de cabinets ne sont pas conformes aux critères de la MI (avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024), au moins deux expériences similaires, d'un montant (par mission) au moins égal à quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA.)
02	Groupement GET-GCE/AFRIQUE DJIGUI	BURKINABE	00	Non classé	<b>Non retenu</b> Les marchés fournis par le groupement de cabinets ne sont pas conformes aux critères de la MI (avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023,

					2024), au moins deux expériences similaires, d'un montant (par mission) au moins égal à quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA.)
03	Groupement CINCAT INTERNATIONAL S.A./I.C SARL	BURKINABE	00	Non classé	<b>Non retenu</b> -Le groupement n'a pas fourni de bilan financier permettant d'apprécier leur trésorerie et des équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice globalement, excédentaires. -Les marchés fournis par le groupement de cabinets ne sont pas conformes aux critères de la MI (avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024), au moins deux expériences similaires, d'un montant (par mission) au moins égal à quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA.).
04	MEMO SARL	BURKINABE	06	1 <sup>er</sup>	<b>Retenu</b> Le cabinet satisfait à tous critères de présélection de la manifestation d'intérêt
05	Groupement AC CONCEPT/CEITP SARL/INGETECH	BURKINABE	00	Non classé	<b>Non retenu</b> Les marchés fournis par le groupement de cabinets ne sont pas conformes aux critères de la MI (avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024), au moins deux expériences similaires, d'un montant (par mission) au moins égal à quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA.)
06	Groupement ARDI/ACERD SARL	BURKINABE	02	2 <sup>ème</sup>	<b>Retenu</b> Le groupement satisfait à tous critères de présélection de la manifestation d'intérêt
07	Groupement TID/CADAU SARL/MASSIVE DYNAMIC	BURKINABE	02	2 <sup>ème</sup> exo	<b>Retenu</b> Le groupement satisfait à tous critères de présélection de la manifestation d'intérêt
08	GRETECH SARL	BURKINABE	02	2 <sup>ème</sup> exo	<b>Retenu</b> Le cabinet satisfait à tous critères de présélection de la manifestation d'intérêt
09	Groupement CAURI/BEI-INTERNATIONAL/ B.E.S. T – 2 I SARL/CACI-CONSEIL	BURKINABE	00	Non classé	<b>Non retenu</b> -Le Chiffre d'affaires non fourni par aucun membre du groupement ; -Le groupement n'a pas fourni de bilan financier permettant d'apprécier leur trésorerie et des équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice globalement, excédentaires. -Les membres du groupement ont fourni un agrément technique conforme sauf BEI-INTERNATIONAL, cabinet burkinabé qui n'a pas fourni d'agrément ; -Les marchés fournis par le groupement de cabinets ne sont pas conformes aux critères de la MI (avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024), au moins deux expériences similaires, d'un montant (par mission) au moins égal à quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA.).
10	Groupement B2I SARL /GEFA	BURKINABE	00	Non classé	<b>Non retenu</b> -Le groupement n'a pas fourni de bilan financier permettant d'apprécier leur trésorerie et des équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice globalement, excédentaires ; -Les marchés fournis par le groupement de cabinets ne sont pas conformes aux critères de la MI (avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024), au moins deux expériences similaires, d'un montant (par mission) au moins égal à quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA.)
11	Groupement BECOTEX SARL/INTEGRAL INGENIEURS - CONSEILS/CIC SARL	BURKINABE	00	Non classé	<b>Non retenu</b> -Le groupement n'a pas fourni de bilan financier permettant d'apprécier leur trésorerie et des équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice globalement, excédentaires ; -BECOTEX SARL a fourni un agrément et les autres membres du groupement (INTEGRAL INGENIEURS - CONSEILS/CIC SARL) n'ont pas fourni d'agréments ; - Les marchés fournis par le groupement de cabinets ne sont pas conformes aux critères de la MI (avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024), au moins deux expériences similaires, d'un montant (par mission) au moins égal à quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA.)
<b>Les cabinets ou groupement de cabinets suivant : MEMO SARL, Groupement ARDI/ACERD SARL, Groupement TID/CADAU SARL/MASSIVE DYNAMIC et GRETECH SARL sont retenus pour la suite de la procédure.</b>					

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE**

**Avis à manifestation d'intérêt n°2025-0001/MESFPT/SG/DMP du 24/04/2025 portant présélection d'un (01) cabinet d'expertise agroalimentaire pour la surveillance des livraisons et le contrôle des quantités et de la qualité des vivres des établissements du post primaire et secondaire, des lycées scientifiques régionaux et de la restauration des candidats déplacés du BAC, Session de 2025**

**Financement :** CAST-cantines scolaires du secondaire, exercice 2025

**Publication de l'avis :** Quotidien des marchés N°4128 du mardi 29 avril 2025

**Références de la convocation CAM :** Lettre N°2025-00259/MESFPT/SG/DMP du 02/05/ 2025

**Date d'ouverture des manifestations d'intérêt :** Jeudi 08 mai 2025

**Date de délibération :** vendredi 09 mai 2025

**Nombre de soumissionnaires :** deux (02)

**Procédure de passation :** demande de propositions alléguée (DPA)

**TECAL-SATE**

Critères d'évaluation	Notes	Observations	Total
La nature des activités du candidat (en lien avec l'expertise agroalimentaire) = 10 points ;	10	RAS	100 points
La qualification du candidat dans le domaine de l'expertise agroalimentaire (fournir un document donnant lieu à l'exercice de l'expertise dans le secteur) = 10 points ;	10	RAS	
Le nombre d'années d'expérience dans l'expertise agroalimentaire = 10 points (à raison d'un (01) point par année d'expérience sans excéder 10 points) ;	10	RAS	
Les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires exécutés à compter du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024 = 70 points (à raison de 7 points par référence technique pertinente sans excéder 70 points).	70	RAS	

**BURKINA GLOBAL EXPERTISE (BGE) SARL**

La nature des activités du candidat (en lien avec l'expertise agroalimentaire) = 10 points ;	10	RAS	32 points
La qualification du candidat dans le domaine de l'expertise agroalimentaire (fournir un document donnant lieu à l'exercice de l'expertise dans le secteur) = 10 points ;	00	Document non fourni	
Le nombre d'années d'expérience dans l'expertise agroalimentaire = 10 points (à raison d'un (01) point par année d'expérience sans excéder 10 points) ;	08	Le cabinet totalise 08 ans d'expérience	
Les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires exécutés à compter du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024 = 70 points (à raison de 7 points par référence technique pertinente sans excéder 70 points).	14	Le cabinet a fourni deux (02) marchés similaires	

**Conclusion :** Les consultants TECAL-SATE et BURKINA GLOBAL EXPERTISE (BGE) SARL sont retenus pour la suite de la procédure.

**CENTRE DE PROMOTION DE L'AVICULTURE ET DE MULTIPLICATION DES ANIMAUX PERFORMANTS**

**Demande de prix N°2025-004/MARAH/SG/CPAMAP/DG/PRM du 14 avril 2025 pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit du Centre de Promotion de l'Aviculture et de Multiplication des Animaux Performants (CPAMAP).**

**Financement :** Budget CPAMAP, exercice 2025 ; **Publication de l'avis :** La Revu des Marchés Publics N° 4121 du vendredi 18 avril 2025 ;

**Nombre de plis :** Deux (02) ; **Date de dépouillement :** 29/04/2025 ;

**Références de la convocation :** N°2025-14/MARAH/SG/CPAMAP/DG/PRM du 23/04/2025 et N°2025-085/MARAH/SG/CPAMAP/DG/PRM du 23/04/2025

**Enveloppe :** 12 000 000 F CFA TTC ;

**Moyenne des offres :** 11 575 611 F CFA TTC ;

**Moyenne pondérée des offres :** 4 630 244 F CFA TTC

**M :** 11 830 244 F CFA TTC ; **0,85 M :** 10 055 708 F CFA TTC ; **1,15 M :** 13 604 781 F CFA TTC.

N°	Soumissionnaire	Montant lu en F CFA H TVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Rang	Observations
1	JEBNEJA SARL		Min : 1 922 515 Max : 11 932 160	Min : 1 809 250 Max : 10 112 000	Min : 2 132 755 Max : 11 921 360	1 <sup>er</sup>	Erreurs de calcul sur la TVA (facturation à tort de la TVA sur les items 15 "cahier de 200 pages petit format" et 16 "cahier de 200 pages grand format") et sur les montants minimum HTVA des items 9 (40 000 au lieu de 20 000), 10 (40 000 au lieu de 20 000), 20 (80 000 au lieu de 40 000) et 60 (412 500 au lieu de 312 500). La correction de ces erreurs entraine une augmentation du montant minimum TTC de 210 240 FCFA et une diminution du montant maximum TTC de 10 800 FCFA soient des variations respectives de 10,94% et -0,09%
2	STC SARL		Min : 2 308 477 Max : 11 229 862	Min : 1 960 150 Max : 9 535 900	Min : 2 308 477 Max : 11 229 862	2 <sup>e</sup>	Conforme
<b>Attributaire</b>		JEBNEJA SARL, pour un montant minimum de un million neuf cent vingt-deux mille cinq cent quinze (1 922 515) francs CFA TTC et un montant maximum de onze millions neuf cent trente-deux mille cent soixante (11 932 160) francs CFA TTC, avec pour période de validité du contrat l'année budgétaire 2025 et un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					

## MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

**Demande de prix N° 2025-026F./MEEA/SG/DMP du 17/03/2025 pour l' édition, l' impression et la traduction de documents au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) et de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH)/MEEA.**

**Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N° 4101 du vendredi 21 mars 2025**

**Date d'ouverture : 01/04/2025 ; Nombre de plis reçus : Dix (10) ; Nombre de lots : deux lots**

**Financement : Budget de l'État-exercice 2025**

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>Lot 01 : édition et impression de documents pour la police de l'eau au profit de la DGRE/MEEA.</b>					
<b>QUALYA SERVICE SARL</b>	16 351 500	-	<b>16 351 500</b>	<b>19 294 770</b>	<b>Conforme</b>
<b>EDF</b>	14 060 500	-	<b>14 060 500</b>	<b>16 591 390</b>	<b>Conforme</b>
<b>HORIZON SERVICES</b>	15 128 000	-	<b>15 128 000</b>	<b>17 851 040</b>	<b>Conforme</b>
<b>LA BOITE NUMERIQUE</b>	14 120 000	-	<b>14 120 000</b>	<b>16 661 600</b>	<b>Conforme</b>
<b>AZA SERVICES</b>	13 870 000	-	-	-	<b>Non Conforme :</b> -item 1 à 4 et 6 à 7 (absence de proposition d'impression en couleur à la partie page intérieure)
<b>GRATECS</b>	-	15 989 000	<b>13 550 000</b>	<b>15 989 000</b>	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse (au-delà du seuil de tolérance de 5% (15 653 402F CFA) et retenue après confirmation des prix.
<b>SHINY SERVICES SARL</b>	-	16 466 310	-	-	<b>Non Conforme :</b> Aucune expérience similaire proposée pour le personnel.
<b>IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO</b>	-	16 407 900	<b>13 905 000</b>	<b>16 407 900</b>	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse (au-delà du seuil de tolérance de 5% (15 653 402F CFA).
<b>GMS</b>	-	16 379 580	<b>13 881 000</b>	<b>16 979 580</b>	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse (au-delà du seuil de tolérance de 5% (15 653 402F CFA).
<b>RE.NA.COM</b>	14 004 300	16 525 074	<b>14 004 300</b>	<b>16 525 074</b>	<b>Conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>GRAPHIC TECHNIQUE SERVICE</b> pour un montant total de <b>Treize millions cinq cent cinquante mille (13 550 000) F CFA</b> hors TVA soit <b>quinze millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille (15 989 000) F CFA TTC</b> avec un délai de livraison de <b>trente (30) jours</b> par commande.				
<b>Lot 02 : édition, impression et traduction de documents au profit de DGIH/MEEA.</b>					
<b>LA BOITE NUMERIQUE</b>	Mini: 1 632 000 Maxi: 2 641 000	-	Mini: 1 632 000 Maxi: 2 641 000	Mini: 1 925 760 Maxi: 3 116 380	<b>Conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>La Boîte Numérique</b> pour un montant minimum total d'un million six cent trente-deux mille (1 632 000) F CFA hors TVA soit <b>deux millions six cent quarante un mille (2 641 000) F CFA TTC</b> et pour un montant maximum total d'un million neuf cent vingt-cinq mille sept cent soixante (1 925 760) F CFA hors TVA soit <b>trois millions cent seize mille trois cent quatre-vingt (3 116 380) F CFA TTC</b> avec un délai de livraison de <b>trente (30) jours</b> par commande.				

## SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

**DEMANDE DE PRIX N°2025-014/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DE LA SONABHY A OUAGA, BINGO, DCRPM ET A BOBO ; Suivant décision n°2025-L0130/ARCOP/ORD du 24/04/2025 ;**

**Financement : budget SONABHY, exercice 2025 ; Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics 4086 vendredi 28 février 2025**

**Nombre de plis reçus : trente-trois (33) ; Nombre de lots : quatre (04) ; Date de délibération : 04/03/2025**

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>Lot 1</b>						
Borne inférieure : 71 055 339 et Borne supérieure : 96 133 694 avec un Seuil de tolérance de A : 67 502 572 et B : 91 327 009						
<b>GROUP ASA MATERIEL SARL</b>	Mini : 55 820 431 Maxi : (non précisé)	Mini : 68 175 385 Maxi : (non précisé)	-	-	Non classée	<b>Offre écartée :</b> marques non précisées aux items 46, 49,55,56 57 et 58
<b>SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA (SLCGB SARL)</b>		Mini : 62 955 183 Maxi : 81 898 313		Mini : 62 920 929 Max : 81 859 109	4ème	<b>Conforme :</b> Soustraction de la TVA Appliqué sur les cahiers : -34 254 Mini -39 204 Max
<b>MASOUD MULTI SERVICES</b>	Mini : 50 065 975 Maxi : 65 956 550		-	-	Non classée	<b>Offre écartée :</b> Marque des articles non précisée
<b>HEMA SERVICE</b>	Mini : 51 175 940 Maxi : 67 257 740			Mini : 60 282 838 max : 79 279 481	3ème	<b>Conforme :</b> Erreur sur les quantités des items 91, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100 entraînant une diminution de : Mini : -97 409 Max : -76 228
<b>ECO AFRIQUE</b>		Mini : 59 643 572 Maxi : 78 077 060		Mini : 59 673 272 Max : 78 102 278	2ème	<b>Conforme :</b> Différence entre le montant du bordereau des prix et celui du cadre de devis

LIBRAIRIE PLANET AFRIQUE (LPA)	Mini : 54 104 150 Maxi : 72 842 950		Mini : 63 739 261 Maxi : 85 811 357	5 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> : _Erreur de quantité minimum et maximum à l'item 63 (21,14 au lieu de 14,21) _soustraction de la TVA appliqué sur les cahiers Entrainant une diminution de : Mini : -103 636 Max : -143 324
JEBNEJA SARL		Mini : 59 014 398 Maxi : 85 891 017	Mini : 63 734 398 Max : 85 891 017	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> : Erreur de sommation du montant minimum à l'item 16 et 54 entrainant une augmentation du minimum de : 4 720 000 soit 8%
KITECH & CO INNOVATION SARL	Mini : 42 752 000 Maxi : 56 911 150		Mini : 50 424 950 Max : 67 129 507	Non classée	<b>Offre écartée</b> : Après soustractions de la TVA sur les cahier entrainant une diminution de Mini : -22 410 Max : -25 650 <b>Anormalement basse</b>
BAMMA JAC SARL	Mini : 46 406 000 Maxi : 60 884 800		-	Non classée	<b>Offre écartée</b> : absence de marque des articles 33,35,36,37,38,39,40,41,42,43 Pièces administratives non fournies
WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP		Mini : 52 843 055 Maxi : 68 904 035	-	Non classée	<b>Offre écartée</b> : absence marque des articles proposés
ETB	Absence de lettre de soumission	Absence de lettre de soumission	-	Non classée	<b>Offre écartée</b> : Absence de garantie de soumission
SOCOREZ HOLDING		Mini : 52 286 929 Maxi : 65 300 550	-	Non classée	<b>Offre écartée</b> : Marque des articles non précisées aux items 1 ,2,3,4 ;5,6,11 Spécifications techniques non conforme l'item 44 lire carnet de reçu ticket de restaurant en lieu et place de carnet bon de caisse également pour l'item 45 lire carnet de bon à enlever en lieu place de carnet de bon de caisse
<b>Attributeur</b>	<b>JEBNEJA SARL</b> : pour un montant minimum de cinquante-neuf millions quatorze mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (59 014 398) francs CFA TTC et un montant maximum de quatre-vingt-cinq millions huit cent quatre-vingt-onze mille dix-sept (85 891 017) francs CFA TTC avec un délai d'exécution, l'année budgétaire 2025 et un moi pour chaque commande.				

## LA POSTE BURKINA FASO

**SYNTHESE DE L'ANALYSE DE LA DEMANDE DE PRIX N° 2025-006/LA POSTE BF/DG/DM/DMFPC POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DE LA POSTE BURKINA FASO ; Financement : Budget LA POSTE BF - Gestion 2025**  
**Dépouillement : Vendredi 11 avril 2025 ; Date de publication de l'avis : RMP 4109 du Mercredi 02 avril 2025**  
**Nombre de plis reçus : douze (12) dossiers**

### I. Récapitulatif des travaux

**Lot unique : fourniture de produits d'entretien**

**Budget : 26 190 000 - Moyenne : 21 665 681 - Intervalle : 20 723 231 à 28 037 313**

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HT FCFA	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
YISOREGA MULTI SERVICES	Min : 11 228 300 Max : 17 505 200	Min : 13 249 394 Max : 20 656 136			-	<b>NON CONFORME</b> -Item 1, 2, 4, 5, 6, 7, 9 et 26 caractéristiques non précisées -Item 3, 9, 14 et 15 caractéristiques non fournies -Item 16 capacité fourni inférieur à la capacité demandée
NOBILO BURKINA SARL (N.B)		Min : 13 513 360 Max : 21 240 000	-	-	3 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
ILZARO BTP SARL	Min : 12 988 600 Max : 19 021 700	Min : 15 326 548 Max : 22 445 606	Min : 15 326 548 Max : 22 445 606	-	7 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
WEND YAM SERVICE (W.Y.S)	Min : 10 392 450 Max : 16 490 850	Min : 12 263 091 Max : 19 459 203	Min : 12 263 091 Max : 19 459 203	-		<b>CONFORME</b> <b>Offre anormalement basse</b>
JEHO NISSI SARL		Min : 12 633 590 Max : 22 108 574	Min : 12 654 358 Max : 22 233 182	20 768 d'écart sur le montant minimum et 124	1 <sup>er</sup>	<b>CONFORME</b> Item 8 Kaltox lire Quantité maximum 792 au lieu de 732

		RABAIS 12%		608 sur le montant maximum		Quantité minimum Item 11 lire 1440 au lieu de 1400 Item 19 Quantité maximum lire 360 au lieu de 300
PLANETE SERVICE		Min : 12 899 264 Max : 20 514 760 REMISE 1%	Min : 12 805 808 Max : 20 421 304	-93 456 d'écart sur le montant minimum et -93 456 sur le montant maximum	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Item 26 lire Quantité minimum 30 au lieu de 70 et Quantité maximum 60 au lieu de 100
SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	Min : 11 385 900 Max : 22 069 000	Min : 13 435 362 Max : 26 041 420	Min : 13 435 362 Max : 26 041 420	-		<b>NON CONFORME</b> Item 2,13,24,25 et 26 surfacturé Ne respecte pas le jeu de la concurrence
BO SERVICES SARL		Min : 14 033 504 Max : 22 581 601	-		5 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
GES INC. BF		Min : 14 430 928 Max : 23 038 438			6 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
J-BENINDO SERVICES	Min : 10 225 000 Max : 20 016 500	Min : 12 065 500 Max : 23 619 470	Min : 12 065 500 Max : 23 619 470			<b>NON CONFORME</b> Item 8,12 et 14 prix dérisoire Item 7,15, 24, 25 et 26 surfacturé Ne respecte pas le jeu de la concurrence
IVONIS SOLUTION PROVIDER		Montant : 23 345 700				<b>NON CONFORME</b> -Lettre de soumission faite sans montant minimum ni montant maximum -Garantie de soumission adressée à une autre autorité contractante
ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS (ETB)		Min : 13 665 816 Max : 21 894 310			4 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
Attributaire provisoire	<b>JEHO NISSI pour un montant minimum TTC de douze millions six cent cinquante quatre mille trois cent cinquante huit (12 654 358) francs CFA et un maximum TTC de vingt deux millions deux cent trente trois mille cent quatre vingt deux (22 233 182) francs CFA avec un délai d'exécution de l'année budgétaire et deux (02) semaine pour chaque commande.</b>					

**PROJET D'APPUI A L'EMPLOI DES JEUNES ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES EN MILIEU RURAL (PADEJ-MR)**

**PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DE CONSULTANTS DANS LE CADRE DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)**

**NOTE D'INFORMATION**

**Date de publication :**

**Pays :** Burkina Faso

**Agence d'exécution :** Projet d'Appui à l'Emploi des Jeunes et Développement des Compétences en Milieu Rural (PADEJ-MR)

**Nom du Projet/Etude :** Réalisation de six (06) notices d'impact environnemental et social (NIES) des plans d'affaires (sous projets) des jeunes incubés dans la région de la Boucle du Mouhoun.

**Numéro de Prêt/ Don :** N° du Don N°. 21 00 15 50 38 118

**Nom du dossier de candidature :** Réalisation de six (06) notices d'impact environnemental et social (NIES) des plans d'affaires (sous projets) des jeunes incubés dans la région de la Boucle du Mouhoun.

**Méthode de sélection :** Consultant Individuel sans AMI

**Date de publication de l'AMI :** Non Applicable

**Date d'ouverture des dossiers de candidature :** 27 novembre 2024

**Date d'ouverture des propositions financières :** 26 décembre 2024

**Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié :** Non Applicable

**Nom de l'attributaire du Marché :** SAVADOGO Salifou

**Nationalité :** Burkinabé

**Adresse :** 07 BP 5064 Ouagadougou 07 ; **Tel :** +226 76 02 81 27 ; **Email :** vadogo@gmail.com

**Montant du Contrat :** Neuf millions (9000 000) francs CFA HTVA

**Date de démarrage du Contrat :** tel qu'indiqué sur l'ordre de service de commencer la prestation.

**Durée d'exécution du Contrat :** Quarante cinq (45) jours calendaires

**Résumé de l'objet du Contrat :** Réalisation de six (06) notices d'impact environnemental et social (NIES) des plans d'affaires (sous projets) des jeunes incubés dans la région de la Boucle du Mouhoun.

**Nombre total de soumissionnaires :** 03

**Nom** : SAVADOGO Salifou  
**Nationalité** : Burkinabé  
**Adresse** : 07 BP 5064 Ouagadougou 07 ; **Tel** : +226 76 02 81 27 ; **Email** : vadogo@gmail.com  
**Note technique** : 100  
**Prix évalués** : Neuf millions (9000 000) francs CFA HTVA  
**Notes finales** : 100  
**Classement** : 1<sup>er</sup>

**Nom** : SAWADOGO Mahama  
**Nationalité** : Burkinabé  
**Adresse** : **Tel** : 71 49 49 25 ; **Email** : sawamahama@yahoo.fr  
**Note technique** : 97  
**Prix évalués** : sans objet  
**Notes finales** : 97  
**Classement** : 2<sup>e</sup>

**Nom** : OUEDRAOGO Moussa  
**Nationalité** : Burkinabé  
**Adresse** : **Tel** : 71 25 96 59 ; **Email** : moussaouedson@gmail.com  
**Note technique** : 95  
**Prix évalués** : sans objet  
**Notes finales** : 95  
**Classement** : 3<sup>e</sup>

N.B. : Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été sélectionnée doit en faire la demande auprès de l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

**PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DE CONSULTANTS  
DANS LE CADRE DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)**

**NOTE D'INFORMATION**

**Date de publication** :

**Pays** : Burkina Faso

**Agence d'exécution** : Projet d'Appui à l'Emploi des Jeunes et Développement des Compétences en Milieu Rural (PADEJ-MR)

**Nom du Projet/Etude** : Réalisation de dix (10) notices d'impact environnemental et social (NIES) des plans d'affaires (sous projets) des jeunes incubés dans la région du Nord et du Centre nord.

**Numéro de Prêt/ Don** : N° du Don N°. 21 00 15 50 38 118

**Nom du dossier de candidature** : Réalisation de dix (10) notices d'impact environnemental et social (NIES) des plans d'affaires (sous projets) des jeunes incubés dans la région du Nord et du Centre nord.

**Méthode de sélection** : Consultant Individuel sans AMI.

**Date de publication de l'AMI** : Non Applicable

**Date d'ouverture des dossiers de candidature** : 27 novembre 2024

**Date d'ouverture des propositions financières** : 26 décembre 2024

**Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié** : Non Applicable

**Nom de l'attributaire du Marché** : SEMDE Idrissa

**Nationalité** : Burkinabé

**Adresse** : 17 BP 265 Ouagadougou 17 ; **Tel** : +226 70 23 89 54 ; **Email** : idsemde@gmail.com

**Montant du Contrat** : Quatorze millions cent dix-sept mille cinq cents (14 117 500) francs CFA HTVA

**Date de démarrage du Contrat** : tel qu'indiqué sur l'ordre de service de commencer la prestation.

**Durée d'exécution du Contrat** : Quarante cinq (45) jours calendaires

**Résumé de l'objet du Contrat** : Réalisation de dix (10) notices d'impact environnemental et social (NIES) des plans d'affaires (sous projets) des jeunes incubés dans la région du Nord et du Centre nord.

**Nombre total de soumissionnaires** : 03

**Nom** : SEMDE Idrissa

**Nationalité** : Burkinabé

**Adresse** : 17 BP 265 Ouagadougou 17 ; **Tel** : +226 70 23 89 54 ; **Email** : idsemde@gmail.com

**Note technique** : 99

**Prix évalués** : Quatorze millions cent dix-sept mille cinq cents (14 117 500) francs CFA HTVA

**Notes finales** : 99

**Classement** : 1<sup>er</sup>

**Nom** : DIAGBOUGA Emmanuel

**Nationalité** : Burkinabé

**Adresse** : **Tel** : 70 48 35 06 ; **Email** : diagbouga69@gmail.com

**Note technique** : 95

**Prix évalués** : sans objet

**Notes finales** : 95

**Classement** : 2<sup>e</sup>

**Nom** : DABILOUGOU K. Elie

**Nationalité** : Burkinabé

**Adresse** : **Tel** : 76 83 76 80 ; **Email** : dabilougoukseli@gmail.com

**Note technique :** 85  
**Prix évalués :** sans objet  
**Notes finales :** 85  
**Classement :** 3<sup>e</sup>

*N.B. : Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été sélectionnée doit en faire la demande auprès de l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.*

**PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DE CONSULTANTS  
DANS LE CADRE DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)  
NOTE D'INFORMATION**

**Date de publication :**

**Pays :** Burkina Faso

**Agence d'exécution :** Projet d'Appui à l'Emploi des Jeunes et Développement des Compétences en Milieu Rural (PADEJ-MR)

**Nom du Projet/Etude :** Réalisation de quatorze (14) notices d'impact environnemental et social (NIES) des plans d'affaires (sous projets) des jeunes incubés dans la région du Centre ouest.

**Numéro de Prêt/ Don :** N° du Don N°. 21 00 15 50 38 118

**Nom du dossier de candidature :** Réalisation de quatorze (14) notices d'impact environnemental et social (NIES) des plans d'affaires (sous projets) des jeunes incubés dans la région du Centre ouest.

**Méthode de sélection :** Consultant Individuel sans AMI.

**Date de publication de l'AMI :** Non Applicable

**Date d'ouverture des dossiers de candidature :** 27 novembre 2024

**Date d'ouverture des propositions financières :** 26 décembre 2024

**Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié :** Non Applicable

**Nom de l'attributaire du Marché :** GUELBEOGO Sidiki

**Nationalité :** Burkinabé

**Adresse :** 07 BP 5178 Ouagadougou 07 ; Tel : +226 66 14 32 14 ; Email : gsidiki76@gmail.com

**Montant du Contrat :** Vingt millions huit cent soixante-onze mille (20 871 000) francs CFA HTVA

**Date de démarrage du Contrat :** tel qu'indiqué sur l'ordre de service de commencer la prestation.

**Durée d'exécution du Contrat :** Quarante cinq (45) jours calendaires

**Résumé de l'objet du Contrat :** Réalisation de quatorze (14) notices d'impact environnemental et social (NIES) des plans d'affaires (sous projets) des jeunes incubés dans la région du Centre ouest.

**Nombre total de soumissionnaires :** 03

**Nom :** GUELBEOGO Sidiki

**Nationalité :** Burkinabé

**Adresse :** 07 BP 5178 Ouagadougou 07 ; Tel : +226 66 14 32 14 ; Email : gsidiki76@gmail.com

**Note technique :** 100

**Prix évalués :** Vingt millions huit cent soixante-onze mille (20 871 000) francs CFA HTVA

**Notes finales :** 100

**Classement :** 1<sup>er</sup>

**Nom :** TRAORE Abdoulaye

**Nationalité :** Burkinabé

**Adresse :** Tel : 70 36 98 23 ; Email : traoreablo2004@yahoo.fr

**Note technique :** 93

**Prix évalués :** sans objet

**Notes finales :** 93

**Classement :** 2<sup>e</sup> ex

**Nom :** ZOUBGA Oumarou

**Nationalité :** Burkinabé

**Adresse :** Tel : 76 63 84 75 ; Email : ozoubga@gmail.com

**Note technique :** 93

**Prix évalués :** sans objet

**Notes finales :** 93

**Classement :** 2<sup>e</sup> ex

*N.B. : Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été sélectionnée doit en faire la demande auprès de l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.*



# RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

## Résultats provisoires

### REGION DU CENTRE

#### DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DU CENTRE (DRESFPT-C)

DEMANDE DE PRIX N°2025-05/MATM/RCEN/GVTO/SG du 10/04/2025

**Objet :** ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU, DE DIVERS MATÉRIELS SPÉCIFIQUES ET DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LES EXAMENS ET CONCOURS SCOLAIRES AU PROFIT DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DU CENTRE (DRESFPT-C)

**Financement :** Budget de l'Etat, Exercice 2025 ; crédits délégués régionaux

**Publication de l'avis :** Revue des marchés publics n°4117 du lundi 14 avril 2025

**Date d'ouverture et de délibération :** 24 avril 2025

**Convocation CRAM-C :** N°2025-0008/MATM/RCEN/GVTO/SG du 18 avril 2025

**Nombre de plis reçus :** 24 dont 01 hors délai

**Nombre d'offres soumises :** 27

N°	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		OBSERVATIONS	RANG
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>Lot 1 : ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE DIVERS MATÉRIELS SPÉCIFIQUES POUR L'ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS SCOLAIRES AU PROFIT DE LA DRESFPT DU CENTRE</b>							
Enveloppe (E) = 22 000 000 FCFA TTC							
Moyenne des offres techniquement conformes(P)= 17 129 693 FCFA TTC							
Montant de référence(M)=20 051 877 FCFA TTC							
Borne inférieure=17 044 096 FCFA TTC							
Borne supérieure= 23 059 659 FCFA TTC							
Seuil de tolérance de 5% en dessous de la borne inférieure= 16 191 891 FCFA TTC							
1	ECF GBI SARL	15 431 000 HTVA		15 431 000 HTVA		Conforme	12ème
2	SAKANDE INOUSSA TELECOM	14 265 050 HTVA		14 265 050 HTVA		Conforme	8ème
3	SOMKOUL TECHNOLOGIE		19 496 432 TTC		19 476 992 TTC	Conforme Montant TTC corrigé pour tenir compte de l'exemption de la TVA sur les cahiers.	14ème
4	SEZAM SERVICES	14 504 490 HTVA		14 504 490 HTVA		Conforme	11ème
5	SLCGB SARL	15 849 600 HTVA	18 702 528 TTC	15 849 600 HTVA	18 663 648 TTC	Conforme Montant TTC corrigé pour tenir compte de l'exemption de la TVA sur les cahiers.	13ème
6	YOPI SARL	13 960 000 HTVA		13 960 000 HTVA		Conforme	4ème
7	RACHI-SERVICES	14 614 500 HTVA		13 883 775 HTVA		Conforme	3ème

						Correction due à une remise de 5% sur le montant hors taxe.	
8	LEADER COMMERCE DU FASO		18 458 740 TTC		16 316 659 TTC	<b>Conforme</b> -Correction due à une erreur de calcul constatée sur le total général HTVA - Correction due à une remise de 15,36% sur le montant hors taxe.	1er
9	DIGITRON SARL	16 418 450 HTVA		16 418 450 HTVA		<b>Non conforme</b> Des marques ont été proposées seulement aux items 5, 11 25, 32 et 33 et le reste des items, aucune marque n'a été proposée.	Non classé
10	PLANETE SERVICES		18 703 040 TTC		16 670 948 TTC	<b>Conforme</b> Correction due à une remise de 10,85% sur le montant hors taxe.	6ème
11	LCB		18 438 621 TTC		16 339 093 TTC	<b>Conforme</b> -Montant TTC corrigé pour tenir compte de l'exemption de la TVA sur les cahiers. - Correction due à une remise de 11% sur le montant hors taxe.	2ème
12	BHD	14 500 000 HTVA	17 110 000 TTC	14 500 000 HTVA	17 077 600 TTC	<b>Conforme</b> Montant TTC corrigé pour tenir compte de l'exemption de la TVA sur les cahiers.	10ème
13	REDEMPTION SERVICES	14 094 400 HTVA		14 094 400 HTVA		<b>Conforme</b>	5ème
14	PAROS	14 498 000 HTVA	17 107 640 TTC	14 498 000 HTVA	17 075 240 TTC	<b>Conforme</b> Montant TTC corrigé pour tenir compte de l'exemption de la TVA sur les cahiers.	9ème
15	SUNRISE COMPANY	14 178 000 HTVA	16 730 040 TTC	14 178 000 HTVA	16 694 400 TTC	<b>Conforme</b> Montant TTC corrigé pour tenir compte de l'exemption de la TVA sur les cahiers	7ème
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>LEADER COMMERCE DU FASO pour un montant TTC de seize millions trois cent seize mille six cent cinquante-neuf (16 316 659) francs CFA avec un délai d'exécution de sept (07) jours.</b>					
<b>Lot 2 : ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR L'ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS SCOLAIRES AU PROFIT DE LA DRESFPT DU CENTRE</b>							
<p style="text-align: center;">Enveloppe (E) = 16 000 000 FCFA TTC  Moyenne des offres techniquement conformes(P) = 12 185 046 FCFA TTC  Montant de référence(M)= 14 474 018 FCFA TTC  Borne inférieure= 12 302 916 FCFA TTC  Borne supérieure = 16 645 121 FCFA TTC  Seuil de tolérance de 5% en dessous de la borne inférieure= 11 687 770 FCFA TTC</p>							
1	ECF GBI SARL	10 795 000 HTVA		10 795 000 HTVA		<b>Conforme</b>	6ème
2	TALAH BUROTEK	10 069 000 HTVA		10 069 000 HTVA		<b>Conforme</b>	1er
3	E-FASO TAGNE	11 993 000 HTVA		11 993 000 HTVA		<b>Non conforme</b> Absence de marques aux items 8, 12, 16, 25, 28, 31 et 33.	Non classé
4	RDI SARL	9 975 000 HTVA	11 770 500 TTC	10 195 000 HTVA	12 030 100 TTC	<b>Conforme</b> Correction faite de l'item 24 à 31 sur le prix unitaire qui est de 65 000 FCFA au lieu de 55 000 FCFA.	5ème
5	SLCGB SARL	11 527 500 HTVA	13 602 450 TTC	11 527 500 HTVA	13 602 450 TTC	<b>Conforme</b>	7ème
6	YOPI SARL	10 070 000 HTVA		10 070 000 HTVA		<b>Conforme</b>	2ème
7	SBPE SARL		11 516 800 TTC		11 516 800 TTC	<b>Non conforme</b> Caractéristiques proposées non conformes aux items 6,7, 8, 9,10, 11, 12, 14 et 15.	Non classé
8	LEADER COMMERCE DU FASO		14 042 826 TTC		14 042 826 TTC	<b>Non conforme</b> Prospectus non fourni pour l'item 38.	Non classé
9	AES		12 056 650 TTC		12 056 650 TTC	<b>Non conforme</b> -Absence de marques aux items 33,34,36, 37 et 38. -défaut de présentation des spécifications techniques.	Non classé

						-Le prospectus proposé ne comporte ni de dimension, ni de marque, ni de caractéristiques.	
10	SODICOM SARL	10 100 000 HTVA		10 100 000 HTVA		<b>Conforme</b>	4ème
11	AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX		15 999 620 TTC		11 519 726 TTC	<b>Conforme</b> -Offre anormalement basse et hors du seuil de tolérance de 5%. -Correction due à une remise de 28% sur le montant hors taxe.	Non classé
12	LPA	10 091 500 HTVA		10 091 500 HTVA		<b>Conforme</b>	3ème
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>TALAH BUROTEK pour un montant HTVA de dix millions soixante-neuf mille (10 069 000) francs CFA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours.</b>					

### AGENCE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE URBAIN (ADEU)

SYNTHESE DE L'ANALYSE L'APPEL D'OFFRES OUVERT 2025-01/CO/ADEU/DG/SCP pour les travaux de réaménagement du marché de Paspanga ; **Publication de l'avis** : quotidien des marchés Publics N°4097 du 17/03/2025 ;

**Date de dépouillement** : 15/04/2025 ; **Date de délibération** : 30/04/2025 ;

**Financement** : Budget ADEU gestion 2025 ; **Nombre de plis** : lot unique treize (13) plis reçus

**Budget :143 100 000 - Moyenne : 131 923 461 - borne inférieure : 112 134 942 – borne supérieure :151 711 981  
– seuil de tolérance de 5% : 106 528 195**

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Variation de l'offre en %	Observations	Rang
1	Entreprise NOOMA - WENDE	RAS	115 624 618	98 347 125	- 14,94	<b>Non conforme</b> Erreur de calcul à l'Item I.5 « Blocs de 5 magasins » ; Différence entre le montant en lettre et en chiffre de l'Item V.1 à V.4 de « Hangar pour fruits et légumes » ; Erreur de calcul à l'Item VIII.4 « Hangar pour fruits et légumes » ; Erreur de calcul à l'Item VIII.6 « Boucherie » <b>Anormalement basse en deçà du seuil de tolérance</b>	Non classée
2	MAY VICTORY INTER (MVI) SARL	RAS	119 634 029	119 634 029	0	<b>Conforme</b>	6 <sup>e</sup>
3	PACO BTP	RAS	112 720 503	112 720 503	0	<b>Conforme</b>	1 <sup>er</sup>
4	ETADI	RAS	113 859 560	113 859 560	0	<b>Conforme</b>	2 <sup>e</sup>
5	COGETI	RAS	115 333 613	114 569 823	- 0,66	<b>Conforme</b> Différence entre le montant en lettre et en chiffre de l'Item V.1 de « Hangar pour fruits et légumes »	3 <sup>e</sup>
6	SOBIJ SARL	RAS	131 205 994	69 402 603	- 47,10	<b>Non conforme</b> Erreur de calcul sur le tableau récapitulatif « 1 Bloc de 5 magasins » (2 blocs des 5 magasins, au lieu de 5 blocs de magasins) ; Erreur sur la quantité de l'Item II.3 « Réhabilitation du local bac à ordures » (139.50 m2 au lieu de 1395 m2), d'où une variation de -47,10% supérieur à la variation de -15% autorisée.	Non classée
7	GROUPEMENT D'ENTREPRISE ESIBF & D.A.Z Build	RAS	115 203 530	175 895 614	52,68	<b>Non conforme</b> Erreur de calcul sur le tableau récapitulatif « 1 Bloc de 5 magasins » (2 blocs des 5 magasins, au lieu de 1 bloc de magasins) d'où une variation de de 52,68% supérieur à la variation de 15% autorisée.	Non classée
8	SERVICES GENERAUX ET MOBILIER (SGM)	RAS	115 284 265	115 284 265	0	<b>Conforme</b>	4 <sup>e</sup>
9	YAMTA International SARL	Non recevable	115 000 711	174 410 431	51,66	<b>Non conforme</b> Pièces administratives non fournies malgré la correspondance N°2025-031/CO/ADEU/DG/SCP du 15/04/2025 adressée au Soumissionnaire pour qu'il complète son offre.	Non classée
10	GROUPEMENT D'ENTREPRISE NAMANEG BAMBA INTERNATIONAL &	RAS	121 055 828	115 808 132	- 4,33	<b>Conforme</b> Erreur de report du montant total HT, dans le récapitulatif « 1 bloc de 5 magasins » ENDUITS (1 736 400f au lieu de 3 960 000f) ;	5 <sup>e</sup>

	BTP AFRIQUE SARL						
11	SICALU	RAS	126 000 000	126 450 222	0,36	<b>Conforme</b> Différence entre le montant lu et corrigé (126 000 000f à 126 450 222f). Cette différence est due à un rabais appliqué sur le montant HT, accordé dans le devis et non mentionné dans la lettre de soumission lue à l'ouverture des plis	8 <sup>e</sup>
12	CA SERVICE Sarl	Non recevable	115 749 272	112 927 596	- 2,44	<b>Non conforme</b> Pièces administratives non fournies malgré la correspondance N°2025-026/CO/ADEU/DG/SCP du 15/04/2025 adressée au Soumissionnaire pour qu'il complète son offre.	Non classée
13	BASSIBIRI SARL	RAS	119 339 335	119 754 223	0,35	<b>Conforme</b> Erreur de sommation du sous total VIII « Hangar pour fruits et légumes »	7 <sup>e</sup>
<b>Attributaire provisoire</b>			Entreprise <b>PACO BTP</b> pour un montant de cent douze millions sept cent vingt mille cinq cent trois ( <b>112 720 503</b> ) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois soit quatre-vingt-dix (90) jours.				

### REGION DU CENTRE OUEST

Demande de prix N°2025- 001/RCOS/PZR/CBKT/M/CCAM du 10 mars 2025

**Objet : Travaux d'aménagement d'un périmètre maraîcher de 02 ha dans le quartier Sanprin à Payiri dans la commune de BAKATA.**

Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 26 mars 2025

Nombre de plis reçus :

Lot 1 : 06 plis

Lot 2 : 03 plis

Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4099 du 19/03/2025

Financement : PGPC/REDD+

Référence de la lettre d'invitation : N° 2025- 001/ RCOS/PZR/M/CBKT/M /PRM du 20 Mars 2025

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations :
<b>LOT 1 : Travaux d'aménagement (parcellement, labour et planage), forage avec château a exhaure solaire et bassins de puisage</b>					
<b>Enveloppe prévisionnelle : 16 400 000 TTC</b> <b>Moyenne des offres financières : 15 234 685 TTC</b> <b>Montant Borne inférieur minimum : 13 543 793 TTC</b> <b>Montant Borne supérieur maximum : 18 323 955 TTC</b>					
KANDO'S SERVICE	11 102 500	11 102 500			<b>Non conforme</b> : Agrément fourni non conforme.
M.G.B	11 850 000	11 850 000			<b>Conforme : 1er</b>
E.SA.KA	13 000 000	13 000 000			<b>Conforme : 2eme</b>
K.N.S.I	12 023 500	12 023 500			<b>Non Conforme</b> : Agrément technique fourni non conforme (agrément TD fourni au lieu de U1), Erreur sur l'identité du conducteur des travaux et celui du chef de chantier.
APRO-MAT	13 625 000	13 625 000	16 077 500	16 077 500	<b>Conforme : 4<sup>ème</sup></b>
TUUMD-YAM	13 168 000	13 168 000	15 538 240	15 538 240	<b>Conforme : 3ème</b>
<b>ATTRIBUTAIRE : MOUNMOUNI GLOBAL BUSINESS (M.G.B)</b> , pour un montant Hors taxe (HTVA) de Onze millions huit cent cinquante mille ( <b>11 850 000</b> ) Francs CFA avec un délai d'exécution de <b>soixante (60) jours</b> .					
<b>LOT 2 : Travaux réalisation d'une clôture grillagée avec soubassement en béton</b>					
APRO-MAT	3 661 660	3 661 660	4 320 755	4 320 755	<b>Conforme : 1er</b>
LATTI	3 729 920	3 729 920			<b>Non Conforme</b> : Matériel non fourni
ALOLAYI VISION	3 982 303	3 982 303			<b>Conforme : 2<sup>ème</sup></b>
<b>ATTRIBUTAIRE : APRO-MAT</b> pour un montant Hors Taxe (HTVA) de Trois millions six cent soixante mille six cent soixante un. ( <b>3 660 661</b> ) Francs CFA avec un délai d'exécution de <b>soixante (60) jours</b> .					

Demande de prix N°2025-002/RCOS/PZR/ CBKT/M/CCAM du 10 mars 2025

**Objet : Travaux d'aménagement d'un Bas-fond de 5,57 ha à Diao Centre au profit de la commune**

Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 26 mars 2025 ; Nombre de plis reçus : Lot unique : 06 plis

Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4099 du 19/03/2025 ; Financement : PGPC/REDD+

Référence de la lettre d'invitation : N° 2025- 002/ RCOS/PZR/M/CBKT/M du 20 Mars 2025 **Enveloppe prévisionnelle : 16 710 000 TTC**

**Moyenne des offres financières : 15 054 529 TTC**

**Montant Borne inférieur minimum : 13 640 640 TTC**

**Montant Borne supérieur maximum : 18 454 983 TTC**

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations
<b>LOT unique : Travaux d'aménagement d'un Basfond de 5,57 ha à Diao Centre au profit de la commune Bakata</b>					
K.N.S.I	11 996 700	13 249 950	-	-	<b>Non conforme</b>

					- Agrément technique fourni non conforme (agrément délivré suivant arrêté N°2024-640/MEEA/Cab entreprise inexistante sur l'arrêté). - Erreur de calcul : Non prise en compte du sous total 03 d'où une différence de 1.253.250
<b>APRO-MAT</b>	<b>13 931 800</b>	<b>13 931 800</b>	<b>16 439 524</b>	<b>16 439 524</b>	<b>Conforme : 4<sup>ème</sup></b>
<b>BISSE</b>	<b>13 446 700</b>	<b>13 246 700</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Conforme : 3<sup>ème</sup></b> Ecart de 200 000 constaté au niveau du prix de l'Item 201.
<b>ENTREPRISE SALVADOR BTP</b>	<b>11 592 800</b>	<b>11 592 800</b>	<b>13 679 504</b>	<b>13 679 504</b>	<b>Conforme : 1er</b>
<b>TUUM-YAM</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 011 901</b>	<b>15 011 901</b>	<b>Non conforme</b> - Pour agrément technique demandé non fourni - CNIB personnel non fourni - Pièces administratives demandées non fournies
<b>M.G.B</b>	<b>12 061 000</b>	<b>12 061 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Conforme 2<sup>ème</sup></b>
<b>ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE SALVADOR BTP</b> : pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de Treize millions six cent soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre ( <b>13 679 504</b> ) Francs CFA avec un délai d'exécution de <b>soixante (60) jours</b> .					

### REGION DU CENTRE-SUD

SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES D'ANALYSES DES OFFRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-04/RCS/D/PBZG/CDLG/M DU 10 FEVRIER 2025 POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A QUATRE (4) LOGEMENTS DE TYPE F2 AU CENTRE D'HEBERGEMENT DE DOULOUGOU ; **Financement** : fond propre, gestion 2025  
**Publication de l'avis** : Revue des marchés publics n°4100 du 20 mars 2025  
**Date de dépouillement** : lundi 27 mars 2025 ; **Nombre de plis** : onze (11)  
**Convocation de la CCAM** : L/n° 2025-03/ RCS/D/PBZG/CDLG/SG/PRM du 20/03/2025  
**Date de délibération** : 27 mars 2025

**lot unique** : travaux de construction d'un bâtiment a quatre (4) logements de type F2 au centre d'hébergement de Doulougo

SOUMISSIIONNAIRE	SOUMISSION		Exhaustivité des offres	Montant de la Correction	Justification de la correction	Montant de l'offre corrigée		Classement
	HT	TTC				HT	TTC	
Abdoul sévices et Technologie+	21 062 250	24 853 455	Conforme	-	-	-	-	7 <sup>ème</sup>
Global Consult BTP	18 725 650		Conforme	-	-	-	-	1 <sup>er</sup>
GESER-FA-SARL	19 321 553	22 799 433		20 236 040	Erreur de totalisation du montant Total général en HT, l'erreur a occasionné une augmentation de 914 487 f	20 236 040		3 <sup>ème</sup>
Entreprise VIL-WENDE	19 123 497		Conforme	18 995 881	Erreur de totalisation du montant Total général en HT, l'erreur a occasionné une diminution de 127 616 f	18 995 881	-	2 <sup>ème</sup>
African Services Efficients	19 687 165		Non conforme					Non classée : Agrément falsifié non conforme au numéro d'agrément propose 6410
CERIA GROUPE	19 634 840		Conforme					4 <sup>ème</sup>
Entreprise Kabore Issiaka et Fils	21 340 329		Non conforme					Non classée : Agrément falsifié non conforme au numéro d'agrément propose 5559
SPRS	22 000 000	25 980 000	Non conforme					Non classée : -caution non fourni -quittance d'achat non conforme au marché
ENITAF SARL	21 196 960	25 012 413	Conforme					6 <sup>ème</sup>
Entreprise de construction moderne Ilboudo Idrissa	19 462 120		Non conforme					Non classée : Agrément falsifié non conforme au numéro d'agrément propose 6055
BATIMAC	20 161 985	23 791 142	Conforme	-	-	-	-	5 <sup>ème</sup>
<b>Attributaire :</b>	Global Consult BTP pour un montant de dix-huit millions sept cent vingt-cinq mille six cent cinquante ( <b>18 725 650</b> ) francs CFA HTVA et vingt-deux millions quatre-vingt-seize mille deux cent soixante-sept ( <b>22 096 267</b> ) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de <b>quatre-vingt-dix (90) jours</b>							

## REGION DU NORD

Avis de demande de prix N° 2025-003/MATM/RNRD/GVT-OHG/SG/CRAM du 17/03/2025 pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique du Nord (DRESFPT/N) pour l'organisation du BEPC 2025, Baccalauréat 2025, les conférences pédagogiques et le fonctionnement.

Financement : Budget de l'état, exercice 2025

L Imputation : Programme : Section 37, Programme104, Action 10401, Chapitre 2010001029, Activité 1040109, Article 60, Paragraphe 601  
 -Section 37, Programme 163, Action 16302, Chapitre 2010001029, Activité 1630213, Article 60, Paragraphe 601  
 - Section 37, Programme 163, Action 16302, Chapitre 2010001029, Activité 1630219, Article 60, Paragraphe 601  
 - Section 37, Programme 163, Action 16302, Chapitre 2010001029, Activité 1630219, Article 60, Paragraphe 601

Publication de l'avis : QMP N°4097 du 17/03/2025

Lettre de convocation de la CRAM : N°2025-003/MATM/RNRD/GVT-OHG/SG/CRAM du 24/03/2025

Date de délibération : 1<sup>er</sup>/04/2025

Nombre de soumissionnaires : 03

Sur décision de l'ARCOP N°2025-L00146/ARCOP/ORD du 30/04/2025

Lot	Soumissionnaires	Montant HT		Montant TTC		Observations / classement
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
	Cablerie du Faso			33 122 600	31 135 244	<b>Conforme, 1<sup>ER</sup></b> Lot unique : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique du Nord (DRESFPT/N) pour l'organisation du BEPC 2025, Baccalauréat 2025, les conférences pédagogiques et le fonctionnement avec un délai de livraison de vingt (20) jours.
1	LYSERS BUSINESS HOLDING	-	-	31 659 400	31 659 400	<b>Conforme, 2<sup>EME</sup></b> Lot unique : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique du Nord (DRESFPT/N) pour l'organisation du BEPC 2025, Baccalauréat 2025, les conférences pédagogiques et le fonctionnement
	JP MULTI SERVICES	-	-	36 327 660	36 327 660	<b>Conforme, 3<sup>EME</sup></b> Lot unique : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique du Nord (DRESFPT/N) pour l'organisation du BEPC 2025, Baccalauréat 2025, les conférences pédagogiques et le fonctionnement avec un délai de vingt (20) jours.

### Augmentation des quantités

Item	Désignation	Quantité initiale	Quantités augmentée	Quantités à livrer
31	Rame de papier 500 feuilles, format A4 de 80 grammes en carton de 5, couleur blanche éclatante et lisse au toucher	500	320	820

### Augmentation de l'offre financière

Lot unique	Soumissionnaire	Montant TTC initial	Montant TTC augmenté	Montant TTC après augmentation des quantités	% d'augmentation
	Cablerie du Faso	31 135 244	4 480 000	35 615 244	14%
Attributaire	<b>Lot unique :</b> Cablerie du Faso pour un montant de trente-cinq millions six cent quinze-mille deux cent quarante-quatre (35 615 244) francs CFA TTC après une hausse de 14% due à une augmentation de quantités pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique du Nord (DRESFPT/N) pour l'organisation du BEPC 2025, Baccalauréat 2025, les conférences pédagogiques et le fonctionnement, avec un délai de livraison de vingt (20) jours.				

**Fiche de synthèse des résultats de dépouillement des offres relatives à la demande de prix N°2025-001/CO-OHG/SG/PRM pour TRAVAUX DE CURAGE DE CANIVEAUX AU PROFIT DE LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA.**

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien N°4120 du Jeudi 17 avril 2025 page 71.

DATE DE DEPOUILLEMENT : Lundi 28 Avril 2025

**LOT Unique** : TRAVAUX DE CURAGE DE CANIVEAUX AU PROFIT DE LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA.

NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : Un (01)

Soumissionnaires	Montant en francs CFA HTVA		Montant en francs CFA TTC		Observations
	Montant lu	Montant corrigé	Montant lu	Montant corrigé	
EGF	14 700 000	-	-	-	Conforme
Attributaire	EGF est attributaire pour un montant de Quatorze Millions Sept Cent Mille (14 700 000) Francs en HT, avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

Fiche de synthèse des résultats de dépouillement des offres relatives à la demande de prix N°2025-002 /CO-OHG/SG/PRM du 17/03/2025 pour  
**ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DE LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA.**  
 DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien N°4120 du jeudi 17 Avril 2025 page 66  
 DATE DE DEPOUILLEMENT : Vendredi 02 Mai 2025

**LOT : ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DE LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA.**  
**NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : Cinq (05)**

Soumissionnaires	Montant en francs CFA HTVA		Montant en francs CFA TTC		Observations
	Montant lu	Montant corrigé	Montant lu	Montant corrigé	
NADI SERVICES	14 276 750	-	-	-	<p><b>-Hors enveloppe</b>                      Application de la technique d'évaluation des offres financières par la méthode définie à la page 16 du dossier de demande des prix en sa partie 21.5 et 21.6. Cette technique a permis de déterminer les offres hors enveloppe et les offres estimées anormalement basses ou élevées  <b>Enveloppe = 15 000 000 F CFA TTC et 12 711 864 F CFA HTVA</b>  <b>M= 0.6<sup>E</sup> + 0.4P</b>  <b>Avec P = la somme des soumissions</b>                      Le nombre de soumissionnaires</p> <p><b>P= 14 276 750 + 12 625 000 + 14 500 000 + 9 740 000 + 10 473 750 / 5 = 12 323 100</b></p> <p><b>P = 12 323 100</b></p> <p><b>E = 15 000 000 TTC ; 12 711 864 HTVA</b></p> <p><b>M = 0.6E + 0.4P = 0.6 x 12 711 864 + 0.4 x 12 323 100 = 7 627 118 + 4 929 240 =</b></p> <p><b>12 556 359. M = 12 556 359</b></p> <p><b>BI = 0.85 M</b>  <b>BI = 10 672 905</b>  <b>BS = 14 439 812</b></p>
SARA SERVICES	12 625 000	-	14 897 500	-	Conforme retenue
UNIVERS-MULTI SERVICES	14 500 000	-	-	-	<p><b>-Hors enveloppe</b>                      Application de la technique d'évaluation des offres financières par la méthode définie à la page 16 du dossier de demande des prix en sa partie 21.5 et 21.6. Cette technique a permis de déterminer les offres hors enveloppe et les offres estimées anormalement basses ou élevées  <b>Enveloppe = 15 000 000 F CFA TTC et 12 711 864 F CFA HTVA</b>  <b>M= 0.6<sup>E</sup> + 0.4P</b>  <b>Avec P = la somme des soumissions</b>                      Le nombre de soumissionnaires</p> <p><b>P= 14 276 750 + 12 625 000 + 14 500 000 + 9 740 000 + 10 473 750 / 5 = 12 323 100</b></p> <p><b>P = 12 323 100</b></p> <p><b>E = 15 000 000 TTC ; 12 711 864 HTVA</b></p> <p><b>M = 0.6E + 0.4P = 0.6 x 12 711 864 + 0.4 x 12 323 100 = 7 627 118 + 4 929 240 =</b></p> <p><b>12 556 359. M = 12 556 359</b></p> <p><b>BI = 0.85 M</b>  <b>BI = 10 672 905</b>  <b>BS = 14 439 812</b></p>
YATENGA INFORMATIQUE	-	-	9 740 000	-	<p><b>-Anormalement basse</b>                      Application de la technique d'évaluation des offres financières par la méthode définie à la page 16 du dossier de demande des prix en sa partie 21.5 et 21.6. Cette technique a permis de déterminer les offres hors enveloppe et les offres estimées anormalement basses.  <b>Enveloppe = 15 000 000 F CFA TTC et 12 711 864 F CFA HTVA</b>  <b>M= 0.6<sup>E</sup> + 0.4P</b>  <b>Avec P = la somme des soumissions</b></p>

					<p align="center"><b>Le nombre de soumissionnaires</b></p> <p><math>P = 14\,276\,750 + 12\,625\,000 + 14\,500\,000 + 9\,740\,000 + 10\,473\,750 / 5 = 12\,323\,100</math></p> <p><math>P = 12\,323\,100</math>  <math>E = 15\,000\,000</math> TTC ; 12 711 864 HTVA</p> <p><math>M = 0.6E + 0.4P = 0.6 \times 12\,711\,864 + 0.4 \times 12\,323\,100 = 7\,627\,118 + 4\,929\,240 = 12\,556\,359</math>.      <math>M = 12\,556\,359</math></p> <p><math>BI = 0.85 M</math>  <math>BI = 10\,672\,905</math>  <math>BS = 14\,439\,812</math></p>
FZ SERVICES	-	-	12 359 025	-	<p align="center"><b>-Anormalement basse</b></p> <p>Application de la technique d'évaluation des offres financières par la méthode définie à la page 16 du dossier de demande des prix en sa partie 21.5 et 21.6. Cette technique a permis de déterminer les offres hors enveloppe et les offres estimées anormalement basses.</p> <p><b>Enveloppe = 15 000 000 F CFA TTC et 12 711 864 F CFA HTVA</b></p> <p><math>M = 0.6^E + 0.4P</math>  <b>Avec P = la somme des soumissions</b>  <b>Le nombre de soumissionnaires</b></p> <p><math>P = 14\,276\,750 + 12\,625\,000 + 14\,500\,000 + 9\,740\,000 + 10\,473\,750 / 5 = 12\,323\,100</math></p> <p><math>P = 12\,323\,100</math></p> <p><math>E = 15\,000\,000</math> TTC ; 12 711 864 HTVA</p> <p><math>M = 0.6E + 0.4P = 0.6 \times 12\,711\,864 + 0.4 \times 12\,323\,100 = 7\,627\,118 + 4\,929\,240 = 12\,556\,359</math>.      <math>M = 12\,556\,359</math></p> <p><math>BI = 0.85 M</math>  <math>BI = 10\,672\,905</math>  <math>BS = 14\,439\,812</math></p>
Attributaire	SARA SERVICES est attributaire pour un montant de Douze Millions Six Cent Vingt Cinq Mille (12 625 000) Francs en HTVA et de Quatorze Millions Huit Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cinq Cent (14 897 500) Francs TTC, avec un délai d'exécution de trente (30) jours.				

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

#### Fournitures et Services courants

#### MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

#### Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale du Budget

Avis de demande de prix à commandes  
N°2025-0028/MEF/SG/DMP du 06/05/2025  
Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2025. Section 99.

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025, du Ministère de l'Economie et des Finances.

1. Le Directeur des Marchés Publics, dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix à commandes ayant pour objet **acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale du Budget**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les services sont en lot unique : **acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale du Budget.**
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution est de trois (3) mois pour chaque commande.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes **au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA).**
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA)** et moyennant paiement d'un montant non remboursable **rente mille (30 000) francs CFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement **du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.**
7. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **neuf cent mille (900 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : **guichet de la Direction des Marchés Publics sis Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA)** avant **le 21/05/2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB :** Le budget prévisionnel est de **trente millions (30 000 000) francs CFA TTC**

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Moumouni TAO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

## *Fournitures et Services courants*

### **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

#### **Acquisition de sacs, d'imperméables et diverses pièces de rechange de motos au profit des agents de liaison du MEF**

**Avis de demande de prix  
N°2025-0029/MEF/SG/DMP du 06/05/2025  
Financement : budget de l'Etat, exercice 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Economie et des Finances.

1- Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition de sacs, d'imperméables et diverses pièces de rechange de motos au profit des agents de liaison du MEF, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3- Les fournitures et prestations sont en lot unique : Acquisition de sacs, d'imperméables et diverses pièces de rechange de motos au profit des agents de liaison du MEF. Le délai d'exécution du contrat est de trente (30) jours.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03, téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

6- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1 000 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au rez de chaussée de l'immeuble R+11 situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51, avant le **21/05/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

9- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**NB : le budget prévisionnel est de trente-sept millions (37 000 000) francs CFA TTC.**

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Moumouni TAO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**OFFICE NATIONALE DU CONTROLE DES AMENAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS**

**Acquisition, installation et mise en fonction d'un groupe électrogène avec abri (90KVA) au profit de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC)**

**Avis de demande de prix  
N°2025 -001/ONC-AC/DG/prcp  
Financement : Budget ONC-AC, gestion 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC).

1. L'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition, installation et mise en fonction d'un groupe électrogène avec abri au profit de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en lot unique : Acquisition, installation et mise en fonction d'un groupe électrogène avec abri (90 KVA).

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour l'unique lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction Générale de l'office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA au côté ouest de la polyclinique Nina.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de l'Agence Comptable de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC sis aux 1200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA au côté ouest de la polyclinique Nina et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) F.CFA pour l'unique lot, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de l'office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA au côté ouest de la polyclinique Nina, avant le **21/05/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel est de trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC.

**Yacouba SIKO**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES**

**Acquisition et mise en terre de 2 307 plants au profit du projet de construction de la centrale solaire de Donsin**

**Avis de demande de prix  
N°2025-012/MEMC/SG/DMP du 28 avril 2025  
Financement : Budget de l'UGP-PCSD**

Cet avis de demande de prix fait suite de la mise en œuvre des travaux du Projet de Construction de la Centrale Solaire de Donsin suivant le plan de passation de l'UGP-PCSD 2025, du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC).

1. Le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et la mise en terre de 2 307 plants au profit du Projet de construction de la centrale solaire de Donsin tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation est en lot unique : Acquisition et mise en terre de 2 307 plants au profit du projet de construction de la centrale solaire de Donsin  
Crédit disponible : vingt-deux millions quatre mille (22 004 000) francs CFA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières sis dans l'enceinte du BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52. Adresse électronique : dmpmemc26@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP du Ministère de l'Energie, des mines et des carrières sis dans l'enceinte du BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sis au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA devra parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/MEMC, sis dans l'enceinte du BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52, avant le **21/05/2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de non réception de l'offre transmise par le candidat.

8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**  
**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Alain Florent YELEMOU**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

## *Fournitures et Services courants*

### **PROJET REGIONAL DE CORRIDOR ECONOMIQUE LOME-OUAGA-NIAMEY**

### **ACQUISITION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LA VISIBILITE DU PCE-LON**

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS**  
**N°2025-0483/MID/SG/DMP/SMF-PC du 08 mai 2025**  
**Source de financement : Don IDA N° 8910. BF.**  
**Référence STEP: BF-HYDROMET-471936-GO-RFQ**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso (ci-dessous dénommé « Emprunteur ») a sollicité un don ci-après dénommé « fonds » de l'Association Internationale de Développement (AID) « la Banque » en vue de financer le coût du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON), et se propose d'utiliser une partie des fonds du don pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cette Demande de Propositions est rédigée

2. La Directrice des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de supports de communication pour la visibilité du PCE-LON.

3. La passation du Marché sera conduite par demande de cotations avec l'approche ouverte telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID), sis au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 51 29 15 49 - E-mail: dmpmid@yahoo.fr et prendre connaissance de document de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-avant de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

**Capacité technique et expérience**

- Deux (02) Marchés similaires en acquisition de support de communication ou en production audiovisuelle dont un d'au moins 15 millions (15 000 000) FCFA au cours des trois (03) dernières années (2022-2024) ou depuis la date de création la société pour celle qui a moins de trois (03) ans ;
- Agrément technique

☐ **Capacité financière :**

Chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2022-2024) ou depuis la date de création de l'entreprise pour celle qui a moins de trois ans d'au moins vingt-deux (22) millions FCFA.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de cotations complet et retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA ou l'équivalent du montant dans une monnaie librement convertible au auprès de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF), sise au 395 Avenue Ho Chi Minh

7. Les offres devraient parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sise au 3ème étage du Building LAMIZANA Tél. : 51 29 15 49 ou 25 32 42 24 avant **le 21/05/2025 à 09 heures 30 mn.** L'ouverture des plis sera faite ce même jour **21/05/2025 à 09 heures 30 minutes** en un (1) original et deux (02) copies.

- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Fraude et Corruption

8. La Banque exige le respect des Directives de la Banque en matière de lutte contre la corruption et de ses politiques et procédures de sanctions en vigueur, telles qu'énoncées dans le Cadre de sanctions du Groupe de la Banque mondiale, tel qu'il est établi à l'Annexe A des Conditions Contractuelles.

9. Dans le cadre de cette politique, les Fournisseurs autorisent et doivent faire en sorte que leurs agents (déclarés ou non), sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs et personnel, permettent à la Banque d'inspecter tous les comptes, dossiers et autres documents relatifs à la Demande de Cotation et à l'exécution du marché (en cas d'attribution), et de les faire vérifier par les vérificateurs nommés par la Banque.

10. Un Fournisseur qui a été sanctionné par la Banque, conformément aux Directives de la Banque en matière de lutte contre la corruption, conformément à ses politiques et procédures de sanctions en vigueur, tel qu'énoncé dans le Cadre des sanctions du Groupe de la Banque mondiale tel que décrit dans l'annexe aux conditions contractuelles (Annexe A) alinéa 2.2 d., ne sera pas admissible à soumettre une Cotation ou à être attributaire d'un marché ou bénéficiaire d'un marché financé par la Banque, financièrement ou autrement, pendant une période telle que la Banque aura déterminée. Une liste des entreprises et des personnes physiques exclues est disponible sur le site externe Web de la Banque : <http://www.worldbank.org/debarr>.

11. Un Fournisseur qui est une entreprise ou institution publique dans le pays de l'Acheteur peut être admissible à participer à la mise en concurrence et se voir attribuer un marché à condition qu'il peut établir, d'une manière acceptable pour la Banque, qu'il :

(a) est légalement et financièrement autonomes ;

(b) fonctionne en vertu du droit commercial ; et

(c) n'est pas sous la supervision de l'Acheteur.

12. Un Fournisseur ne doit pas avoir de conflit d'intérêts. Tout Fournisseur en situation de conflit d'intérêts sera disqualifié. Un Fournisseur peut être considéré comme en conflit d'intérêts aux fins du présent processus de Demande de Cotation, si le Fournisseur :

(a) contrôle directement ou indirectement, est contrôlé ou est sous contrôle commun avec un autre Fournisseur qui a soumis une cotation ;

(b) reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte d'un autre Fournisseur qui a soumis une Cotation ;

(c) a le même représentant légal qu'un autre Fournisseur qui a soumis une Cotation ;

(d) a une relation avec un autre Fournisseur qui a soumis une Cotation, directement ou par l'entremise de tiers communs, qui la mette en mesure d'influencer la Cotation d'un autre Fournisseur ou d'influencer les décisions de l'Acheteur concernant le processus de Demande de Cotation ; ou

(e) ou l'un de ses affiliés a participé en tant que consultant à la préparation de la conception ou des spécifications techniques des ouvrages qui font l'objet du processus de Demande de Cotation ; ou

(f) ou l'un de ses affiliés a été recruté (ou est proposé d'être recruté) par l'Acheteur ou l'Emprunteur pour la mise en œuvre du marché ; ou

(g) fournirait des Fournitures, travaux ou services non consultants résultant ou directement liés à des services de consultant pour la préparation ou la mise en œuvre du projet spécifié dans cette Demande de Cotation, qu'elle fournissait elle-même ou par toute société affiliée qui contrôle directement ou indirectement, est contrôlée ou est sous contrôle commun avec cette entreprise ; ou

(h) a une relation d'affaires ou familiale étroite avec un personnel cadre de l'Emprunteur (ou de l'organisme de mise en œuvre du projet, ou d'un bénéficiaire d'une partie du prêt) qui : (i) participe directement ou indirectement à la préparation de la Demande de Cotations ou de spécifications et/ou à l'évaluation des Cotations, du marché en question; ou (ii) participerait à la mise en œuvre ou à la supervision de ce marché à moins que le conflit découlant de cette relation n'ait été résolu d'une manière acceptable pour la Banque tout au long du processus de Demande de Cotations et d'exécution du marché.

13. Un fournisseur qui ne fabrique pas ou ne produit pas les Fournitures qu'il offre de fournir doit soumettre une autorisation du fabricant pour les appareils du matériel de communication en utilisant le formulaire inclus dans cette DC pour démontrer qu'il a été dûment autorisé par le fabricant ou le producteur des Fournitures à fournir ces marchandises dans le pays de l'Acheteur.

Validité des Cotations

14. Les Cotations seront valides jusqu'à 60 jours suivant la date d'ouverture des offres.

Prix proposé

17. Les prix doivent être cotés de la manière suivante :

a) Pour les fournitures provenant du pays de l'Acheteur :

(i) le prix des fournitures cotées EXW, y compris tous les droits de douane et de vente et autres taxes déjà payées ou payables sur les composants et les matières premières utilisés dans la fabrication ou l'assemblage des fournitures ;

(ii) toute taxe de vente du pays de l'Acheteur et d'autres taxes qui seront payables sur les fournitures si le marché est attribué au Fournisseur ; et

(iii) le prix pour le transport intérieur, l'assurance et d'autres services locaux nécessaires pour transporter les fournitures à leur destination finale (Site du projet unité de gestion du projet.

b) Pour les Fournitures provenant de l'étranger :

(i) le prix des marchandises, cotées CIP au lieu de destination désigné dans le pays de l'Acheteur unité de gestion du projet.

(c) pour les Services connexes, autres que le transport intérieur et d'autres services requis pour transporter les fournitures à leur destination finale, lorsque ces services connexes sont spécifiés dans l'Annexe des Besoins de l'Acheteur, le prix de chaque article comprenant les services connexes (y compris les taxes applicables).

18. Vous pouvez coter votre prix dans une monnaie étrangère librement convertible de votre choix en plus de la monnaie du pays de l'Acheteur (pour tous les coûts locaux le cas échéant).

19. Les offres doivent comprendre une garantie d'offres en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de : six cent mille (600 000) FCFA. Elles devront être accompagnées des pièces administratives.

20. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/05/2025 à 09 heures 30 minutes TU** à la salle de réunion CAM de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID)

21. La Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID) et le projet se donnent le droit de ne donner aucune suite à cette présente demande de cotations.

*La Directrice des Marchés Publics*

**Lizata SAVADOGO**  
Chevalier de l'Ordre de Mérite

## *Fournitures et Services courants*

### **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

### **L'ACQUISITION D'ALIMENTS POISSONS ET D'ALIMENTS VOLAILLES AU PROFIT DES PROMOTEURS DU PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE DE L'ÉLEVAGE (PRECEL)**

#### **AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2025-09F/MARAH/SG/DMP Prêt/Crédit/don No ° 7308-BF du 29 mai 2023**

1. Le Burkina Faso a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de **l'acquisition d'aliments poissons et d'aliments volailles au profit des promoteurs**. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits aliments repartis en deux (2) lots comme suit :

- **Lot 1 : Acquisition d'aliments poissons ;**
- **Lot 2 : Acquisition d'aliments volailles.**
- 

Un Soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou plusieurs marchés, comme précisé dans le Document d'Appel d'Offres. Un Soumissionnaire désirant offrir un rabais dans le cas où plusieurs marchés lui seraient attribués, sera autorisé à le faire, mais il devra indiquer ces rabais dans le Formulaire d'Offre.

Le délai d'exécution par commande est de **soixante (60) jours par lot**.  
La marge de préférence ne sera pas appliquée.

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement<sup>5</sup>.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : [dmpmaah@gmail.com](mailto:dmpmaah@gmail.com) .

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un jeu complet du dossier d'appel d'offres en français à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de **deux cent mille (200 000) Francs CFA pour le lot 1 et cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 2** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et de la Prospective (MEFP), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèce.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : [dmpmaah@gmail.com](mailto:dmpmaah@gmail.com), le **10/06/2025 à 09 heures 00 minute GMT**, au plus tard. La soumission des offres par voie électronique **n'est pas autorisée**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires

présents le **10/06/2025 à 09 heures 00 minute GMT** à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07 ; e-mail : [dmpmaah@gmail.com](mailto:dmpmaah@gmail.com) .

6. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de :
- Lot 1 : Dix-huit millions (18 000 000) Francs CFA ;
  - Lot 2 : Six millions (6 000 000) Francs CFA ;

**NB : le Budget prévisionnel est de 1 200 000 000 Francs CFA TTC ;**

- Lot 1 : Neuf cent millions (900 000 000) Francs CFA TTC ;
- Lot 2 : Trois cent millions (300 000 000) Francs CFA TTC.
- 

**LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS**  
**Président de la commission d'attribution des marchés**

**Wendsongda Elie ZONGO**  
Administrateur des services financiers

## Fournitures et Services courants

### MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

#### **Entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques, photocopieurs et du réseau de télécommunication des structures du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement**

**Avis de demande de prix**  
**N°2025 – 34F/MEEA/SG/DMP**  
**Financement : BUDGET DE L'ÉTAT-EXERCICE 2025 / BOAD**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques, photocopieurs et du réseau de télécommunication des structures du MEEA tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées en dix (10) lots :

- lot 01 : entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques et photocopieurs au profit de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) ;
- lot 02 : entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques, photocopieurs et du réseau de télécommunication au profit de la Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) ;
- lot 03 : entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques, photocopieurs et du réseau de télécommunication au profit de la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC) ;
- lot 04 : entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques et photocopieurs au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) ;
- lot 05 : entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques et photocopieurs au profit du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) ;
- lot 06 : entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques et photocopieurs au profit du Secrétariat Technique pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (ST-GIRE) ;
- lot 07 : entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques et photocopieurs au profit du Projet de construction et d'Aménagement des Bas-fonds et de périmètres irrigués dans la Province du Ganzourgou (PBAB-PG) ;
- lot 08 : entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques et photocopieurs au profit du Projet de promotion de l'Hygiène, de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la COVID 19 et au changement climatique en milieu rural dans Huit Provinces au Burkina Faso (PHEPA-8P) ;
- lot 09 : entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques et photocopieurs au profit du Projet Gestion Intégrée des Ressources en Eau phase II (PGIRE II) ;
- lot 10 : entretien et maintenance de matériels informatiques, péri-informatiques, photocopieurs et du réseau de télécommunication au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R).

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quinze (15) jours par commande et par lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- lot 01 : dix mille (10 000) francs CFA ;
- lot 02 : vingt mille (20 000) francs CFA ;
- lot 03 : dix mille (10 000) francs CFA ;
- lot 04 : vingt mille (20 000) francs CFA ;
- lot 05 : dix mille (10 000) francs CFA ;
- lot 06 : dix mille (10 000) francs CFA ;
- lot 07 : vingt mille (20 000) francs CFA ;
- lot 08 : dix mille (10 000) francs CFA ;
- lot 09 : dix mille (10 000) francs CFA ;
- lot 10 : vingt mille (20 000) francs CFA.

Le paiement de ce montant non remboursable est fait auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

7. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 01 : quarante mille (40 000) FCFA ;
- lot 02 : cent quatre-vingt mille (180 000) FCFA ;
- lot 03 : quarante mille (40 000) FCFA ;
- lot 04 : cent vingt mille (120 000) FCFA ;
- lot 05 : vingt mille (20 000) FCFA ;
- lot 06 : quatre-vingt mille (80 000) FCFA ;
- lot 07 : cent mille (100 000) FCFA ;
- lot 08 : quarante mille (40 000) FCFA ;
- lot 09 : quatre-vingt-cinq mille (85 000) FCFA ;
- lot 10 : cent cinquante mille (150 000) FCFA.

Lesdites offres devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/MEEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **21/05/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de quarante-quatre millions cinq cent soixante-huit mille cinquante-six (44 568 056) F CFA Toutes Taxes Comprises (TTC), répartis comme suit :

- lot 01 : deux millions (2 000 000) de F CFA TTC;
- lot 02 : neuf millions (9 000 000) de F CFA TTC;
- lot 03 : deux millions (2 000 000) de F CFA TTC;
- lot 04 : six millions (6 000 000) de F CFA TTC;
- lot 05 : un million soixante-quatorze-mille (1 074 000) F CFA TTC;
- lot 06 : quatre millions (4 000 000) de F CFA TTC;
- lot 07 : cinq millions (5 000 000) de F CFA TTC;
- lot 08 : deux millions (2 000 000) de F CFA TTC ;
- lot 09 : quatre millions deux cent quarante-quatre mille cinquante-six (4 244 056) F CFA TTC;
- lot 10 : neuf millions deux cent cinquante mille (9 250 000) F CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM**

**André HIEN**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**Acquisition, transport, fumigation, traitement des plans, plantation de compensation et fixation de grilles de protection des arbres au profit de la DGIH et du PHEPA-8P**

Avis de demande de prix  
N°2025-035F/MEEA/SG/DMP  
Financement : Compte spécial Bail BAD  
et Budget de l'Etat, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition, le transport, la fumigation, le traitement des plans, la plantation de compensation et la fixation de grilles de protection des arbres au profit de la DGIH et du PHEPA-8P.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en deux (02) lots distincts et indivisibles comme suit :

- lot 01 : fourniture, plantation, protection et entretien de plants dans la zone d'intervention du projet et dans le bosquet des PTF au profit du Projet de promotion de l'Hygiène, de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la COVID 19 et au changement climatique en milieu rural dans Huit Provinces au Burkina Faso (PHEPA-8P) ;

- lot 02 : acquisition de plants et réalisation de plantation d'alignement dans le cadre des activités du reboisement de la voie de contournement dans la Région du Centre au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH).

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 01 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 02 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent quarante mille (340 000) FCFA pour le lot 01 et sept cent mille (700 000) FCFA pour le lot 02, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **21/05/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres. Les montants prévisionnels des marchés sont :

- lot 01 : dix-sept millions (17 000 000) F.CFA HTHD ;
- lot 02 : trente-cinq millions cinq cent mille (35 500 000) F.CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM**

**André HIEN**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA)**

**Avis de demande de prix  
N°2025 -036F/MEEA/SG/DMP  
Financement : BUDGET DE L'ÉTAT-EXERCICE 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit des structures du MEEA tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en neuf (09) lots comme suit :

- lot 01 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de la DGPE et du PRCU ;
- lot 02 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de l'ARSN ;
- lot 03 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de la DGAEUE ;
- lot 04 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Programme Budgétaire 088 ;
- lot 05 : acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) ;
- lot 06 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de la DGEP ;
- lot 07 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de ST-GUW ;
- lot 08 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du PASEPA-2R ;
- lot 09 : acquisition de fournitures de bureau au profit du PHEPA-8P.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quinze (15) jours par commande et par lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 01, 03, 04 et 05 ; dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 02, 07, 08, 09 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 06 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour chacun des lots 01, 03 et 04 ; cent mille (100 000) francs CFA pour chacun des lots 02, 07, 08 et 09 ; cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA pour le lot 05 et sept cent mille (700 000) francs CFA pour le lot 06, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **21/05/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de soixante-seize millions cent cinquante mille (76 150 000) F CFA Toutes Taxes Comprises (TTC) répartis comme suit :

- Lot 01 : neuf millions (9 000 000) F CFA TTC ;
- Lot 02 : quatre millions (4 000 000) F CFA TTC ;
- Lot 03 : dix millions (10 000 000) F CFA TTC ;
- Lot 04 : neuf millions cinq cent mille (9 500 000) F CFA TTC ;
- Lot 05 : six millions (6 000 000) F CFA TTC ;
- Lot 06 : vingt-huit millions (28 000 000) F CFA TTC ;
- Lot 07 : trois millions (3 000 000) F CFA TTC ;
- Lot 08 : trois millions six cent cinquante (3 650 000) F CFA TTC ;
- Lot 09 : trois millions (3 000 000) F CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM**

**André HIEN**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE  
DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN**

**Acquisition d'équipements informatiques et techniques au profit de l'Agence de Conseil et de  
Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA)**

**Avis de Demande de Cotations  
N°2025-001 /ACOMOD-B/DG/DPM du 08/05/2025**

**PAYS :** Burkina Faso

**NOM DU PROJET :** Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS)

**COMPOSANTE 3 :** Sous-Composante 2.1 : infrastructures urbaines pour de meilleures conditions de vie et de la Sous-Composante 2.2 : infrastructures urbaines et renforcement des capacités pour les opportunités économiques

**N° DU FINANCEMENT :** IDA N° 7413-BF

**NOM DU MARCHE :** Acquisition d'équipements informatiques et techniques au profit de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA)

**REFERENCE STEP :** BF-PIU-PMDUVS-485111-GO-RFQ

Dans le cadre de l'exécution du protocole entre Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS) et l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiments et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), il est prévu l'acquisition d'équipements informatiques et techniques au profit de l'ACOMOD-BURKINA.

Par la présente, le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) invite les soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises à transmettre leurs meilleures offres techniques et financières en renseignant le canevas joint. Vous trouverez dans le dossier de demande de cotations, le bordereau descriptif quantitatif et estimatif que nous vous demandons de bien vouloir chiffrer et nous faire retour au plus tard le **lundi 26 mai 2025 à 09 heures 00 mn TU** au **secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1<sup>er</sup> étage** avec la mention « **Acquisition d'équipements informatiques et techniques** ». L'ouverture publique des plis aura lieu le même jour à partir de **09 heures 00 mns TU**.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et prendre connaissance des documents de la Demande de Cotations **tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : le matin de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures**

Le Dossier de Demande de Cotations en langue française peut être consulté et retiré gratuitement. Le retrait du Dossier de Demande de Cotations se fera auprès du secrétariat de la **Direction de la Passation des Marchés (DPM)** de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 2ème étage après versement du montant d'achat du dossier.

**NB:** l'envoi des offres par voie électronique n'est pas admis.

Les offres techniques et financières devront être chiffrées en *Hors Taxes, en Hors Douane (HT/HD) et/ou en Toutes Taxes Compris (TTC) selon le régime d'imposition du soumissionnaire.*

La validité des offres sera au minimum de trente (30) jours à partir de la date fixée pour le dépôt des offres.

Le lieu de livraison de la commande suivant l'incoterm DDP est le siège de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiments et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. **Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, avec un délai d'exécution de trente (30) jours** pour compter de l'ordre de service de commencer les prestations.

**Le DIRECTEUR GENERAL  
Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Diodama Gaston KABORE**  
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

**MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT**

**ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DU PCE-LON**

**Rectificatif du Quotidien n°4135 – Jeudi 08 mai 2025, portant sur la date d'ouverture des offres**

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS  
N°2025-0461/MID/SG/DMP/SMF-PC du 05 mai 2025**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso (ci-dessous dénommé « Emprunteur ») a sollicité un don ci-après dénommé « fonds » de l'Association Internationale de Développement (AID) « la Banque » en vue de financer le coût du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON), et se propose d'utiliser une partie des fonds du don pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cette Demande de Propositions est rédigée.
2. La Directrice des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit du PCE-LON.
3. La passation du Marché sera conduite par demande de cotations avec l'approche ouverte telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID), sis au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 51 29 15 49 - E-mail: [dmpmid@yahoo.fr](mailto:dmpmid@yahoo.fr) et prendre connaissance de document de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-avant de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - Capacité technique et expérience
  - Deux (02) Marchés similaires en acquisition de fourniture de bureau dont un d'au moins 8 millions (8 000 000) FCFA au cours des trois (03) dernières années (2022-2024) ;
  - Capacité financière :  
Chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2022-2024) ou depuis la date de création de l'entreprise pour celle qui a moins de trois ans d'au moins quinze (15) millions FCFA.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de cotations complet et retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA ou l'équivalent du montant dans une monnaie librement convertible au auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF), sise au 395 Avenue Ho Chi Minh
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID), sis au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 51 29 15 49 - E-mail : [dmpmid@yahoo.fr](mailto:dmpmid@yahoo.fr) au plus tard le **19/05/2025 à 09 heures 30 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies.
  - La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
  - Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.Fraude et Corruption
8. La Banque exige le respect des Directives de la Banque en matière de lutte contre la corruption et de ses politiques et procédures de sanctions en vigueur, telles qu'énoncées dans le Cadre de sanctions du Groupe de la Banque mondiale, tel qu'il est établi à l'Annexe A des Conditions Contractuelles.
9. Dans le cadre de cette politique, les Fournisseurs autorisent et doivent faire en sorte que leurs agents (déclarés ou non), sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs et personnel, permettent à la Banque d'inspecter tous les comptes, dossiers et autres documents relatifs à la Demande de Cotation et à l'exécution du marché (en cas d'attribution), et de les faire vérifier par les vérificateurs nommés par la Banque.
10. Un Fournisseur qui a été sanctionné par la Banque, conformément aux Directives de la Banque en matière de lutte contre la corruption, conformément à ses politiques et procédures de sanctions en vigueur, tel qu'énoncé dans le Cadre des sanctions du Groupe de la Banque mondiale tel que décrit dans l'annexe aux conditions contractuelles (Annexe A) alinéa 2.2 d., ne sera pas admissible à soumettre une Cotation ou à être attributaire d'un marché ou bénéficiaire d'un marché financé par la Banque, financièrement ou autrement, pendant une période telle que la Banque aura déterminée. Une liste des entreprises et des personnes physiques exclues est disponible sur le site externe Web de la Banque : <http://www.worldbank.org/debarr>.
11. Un Fournisseur qui est une entreprise ou institution publique dans le pays de l'Acheteur peut être admissible à participer à la mise en concurrence et se voir attribuer un marché à condition qu'il peut établir, d'une manière acceptable pour la Banque, qu'il :
  - (a) est légalement et financièrement autonomes ;
  - (b) fonctionne en vertu du droit commercial ; et
  - (c) n'est pas sous la supervision de l'Acheteur.
12. Un Fournisseur ne doit pas avoir de conflit d'intérêts. Tout Fournisseur en situation de conflit d'intérêts sera disqualifié. Un Fournisseur peut être considéré comme en conflit d'intérêts aux fins du présent processus de Demande de Cotation, si le Fournisseur :

- (a) contrôle directement ou indirectement, est contrôlé ou est sous contrôle commun avec un autre Fournisseur qui a soumis une cotation ;
- (b) reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte d'un autre Fournisseur qui a soumis une Cotation ;
- (c) a le même représentant légal qu'un autre Fournisseur qui a soumis une Cotation ;
- (d) a une relation avec un autre Fournisseur qui a soumis une Cotation, directement ou par l'entremise de tiers communs, qui la mette en mesure d'influencer la Cotation d'un autre Fournisseur ou d'influencer les décisions de l'Acheteur concernant le processus de Demande de Cotation ; ou
- (e) ou l'un de ses affiliés a participé en tant que consultant à la préparation de la conception ou des spécifications techniques des ouvrages qui font l'objet du processus de Demande de Cotation; ou
- (f) ou l'un de ses affiliés a été recruté (ou est proposé d'être recruté) par l'Acheteur ou l'Emprunteur pour la mise en œuvre du marché ; ou
- (g) fournirait des Fournitures, travaux ou services non consultants résultant ou directement liés à des services de consultant pour la préparation ou la mise en œuvre du projet spécifié dans cette Demande de Cotation, qu'elle fournissait elle-même ou par toute société affiliée qui contrôle directement ou indirectement, est contrôlée ou est sous contrôle commun avec cette entreprise ; ou
- (h) a une relation d'affaires ou familiale étroite avec un personnel cadre de l'Emprunteur (ou de l'organisme de mise en œuvre du projet, ou d'un bénéficiaire d'une partie du prêt) qui : (i) participe directement ou indirectement à la préparation de la Demande de Cotations ou de spécifications et/ou à l'évaluation des Cotations, du marché en question; ou (ii) participerait à la mise en œuvre ou à la supervision de ce marché à moins que le conflit découlant de cette relation n'ait été résolu d'une manière acceptable pour la Banque tout au long du processus de Demande de Cotations et
- (i) Validité des Cotations

13. Les Cotations seront valides jusqu'à 60 jours suivant la date d'ouverture des offres.

#### Prix proposé

14. Les prix doivent être cotés de la manière suivante :

a) Pour les fournitures provenant du pays de l'Acheteur :

- (i) le prix des fournitures cotées EXW, y compris tous les droits de douane et de vente et autres taxes déjà payées ou payables sur les composants et les matières premières utilisés dans la fabrication ou l'assemblage des fournitures ;
- (ii) toute taxe de vente du pays de l'Acheteur et d'autres taxes qui seront payables sur les fournitures si le marché est attribué au Fournisseur ; et
- iii) le prix pour le transport intérieur, l'assurance et d'autres services locaux nécessaires pour transporter les fournitures à leur destination finale (Site du projet unité de gestion du projet).

b) Pour les Fournitures provenant de l'étranger :

- (i) le prix des marchandises, cotées CIP au lieu de destination désigné dans le pays de l'Acheteur unité de gestion du projet.
- (c) pour les Services connexes, autres que le transport intérieur et d'autres services requis pour transporter les fournitures à leur destination finale, lorsque ces services connexes sont spécifiés dans l'Annexe des Besoins de l'Acheteur, le prix de chaque article comprenant les services connexes (y compris les taxes applicables).

15. Vous pouvez coter votre prix dans une monnaie étrangère librement convertible de votre choix en plus de la monnaie du pays de l'Acheteur (pour tous les coûts locaux le cas échéant).

16. Les offres doivent comprendre une garantie d'offres en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de : deux cent mille (200 000) FCFA. Elles devront être accompagnées des pièces administratives.

17. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 12/05/2025 à 09 heures 30 minutes TU à la salle de réunion CAM de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID)

18. La Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID) et le projet se donnent le droit de ne donner aucune suite à cette présente demande de cotations.

**La Directrice des Marchés Publics du Ministère  
des Infrastructures et du Désenclavement**

**Lizata SAVADOGO**

Chevalier de l'Ordre de Mérite

**OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS**

**Travaux d'extensions de la bactériologie de Ouaga, réfections du laboratoire de Fada, extension et réhabilitation à la DRF, construction de latrines au SST de Tenkodogo, d'un hangar à la caisse de la DRB, et confection de 22 paillasses avec espaces de rangement au profit de l'OST**

**Avis de demande de prix  
N°2025-12/MS/SG/OST/DG/PRCP  
Financement : fonds propres de l'OST, gestion 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, gestion 2025 de l'Office de santé des travailleurs (OST). Le financement est assuré sur fonds propres de l'OST, gestion 2025.

1 L'OST dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet les travaux d'extensions de la bactériologie de Ouaga, réfections du laboratoire de Fada, extension et réhabilitation à la DRF, construction de latrines au SST de Tenkodogo, d'un hangar à la caisse de la DRB, et confection de 22 paillasses avec espaces de rangement au profit de l'OST tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en un lot unique.

3 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA.

6 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 2% de l'enveloppe prévisionnelle, soit six cent cinquante-six mille (656 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse « secrétariat de la direction générale (DG) de l'OST, précisément auprès de la secrétaire des services rattachés » sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le **21/05/2025 à 09 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande Publique ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Enveloppes prévisionnelles : 32 800 000 FCFA.**

***Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés***

**Cyrille Pankamavé TAMINI**

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Réparations ou agrandissements de bâtiments administratifs en deux (02) lots  
au profit de l'OST

Avis de demande de prix  
N°2025-11/MS/SG/OST/DG/PRCP

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, gestion 2025 de l'Office de santé des travailleurs (OST). Le financement est assuré sur fonds propres de l'OST, gestion 2025.

1 L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet les réparations ou agrandissements de bâtiments administratifs en deux (02) lots au profit de l'OST tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en deux (02) lots :

- Lot1 : réalisation de divers travaux au profit des directions régionales : réfection du SST de Tenkodogo ;
- lot2 : réparation dans les services administratifs : toitures DRO, DG, aire de lavage à la DRB et construction d'un hangar en pneumologie DRO.

3 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour le lot1 et soixante (60) jours pour le lot2.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot.

6 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot1 : 3% de l'enveloppe prévisionnelle, soit trois cent soixante mille (360 000) francs CFA ;
- Lot2 : 3% de l'enveloppe prévisionnelle, soit deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille (299 000) francs CFA.

Ces offres devront parvenir ou être remises à l'adresse « secrétariat de la direction générale (DG) de l'OST, précisément auprès de la secrétaire des services rattachés » sise à Ouaga 2000 à proximité de la cour d'appel de Ouagadougou avant le **21/05/2025, à 09 heures TU**.  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande Publique ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Enveloppes prévisionnelles :

- Lot1 : 12 000 000 FCFA
- Lot2 : 9 980 000 FCFA

Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés

Cyrille Pankamavé TAMINI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Travaux d'aménagement de la source d'eau de Cissin au profit du PGIRE

Avis de demande de prix  
N°2025 -016T/MEEA/SG/DMP  
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement.

2. Le MEEA lance une demande de prix ayant pour objets : travaux d'aménagement de la source d'eau de Cissin au profit du PGIRE phase II tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés par les fonds de la Contre Partie Nationale du Projet GIRE.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant de l'agrément de type U2 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en lot unique : travaux d'aménagement de la source d'eau de Cissin au profit du PGIRE.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP/MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA, auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Un million (1 000 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à Secrétariat de la DMP/ MEEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le 21/05/2025, à 9heures00. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Montant prévisionnel : Cinquante un million (51 000 000) francs CFA TTC

*Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM/MEEA*

André HIEN  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

**OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS**

**Recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude immobilière assortie de faisabilité pour l'implantation d'un immeuble R+3 extensible en R+4 devant abriter la clinique de l'Office de Santé des Travailleurs à Ouagadougou**

Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025-02/MS/SG/OST/DG/PRCP :  
FINANCEMENT : Budget de l'OST, gestion 2025

L'Office de Santé des Travailleurs (OST) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude immobilière assortie de faisabilité pour l'implantation d'un immeuble R+3 extensible en R+4 devant abriter la clinique de l'Office de Santé des Travailleurs à Ouagadougou.

**1. Conditions de participation**

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux cabinets/firmes d'expertises immobilières agréés installés au Burkina Faso, pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**2. Description des prestations**

Les services du consultant comprennent :

- réaliser une étude immobilière de la zone d'implantation projetée en faisant ressortir les avantages concurrentiels du projet et les éventuelles contraintes ;
- réaliser une étude de la demande de soins des travailleurs de la ville de Ouagadougou ;
- décrire le contexte environnemental, financier, économique, social, sécuritaire de la mise en œuvre du projet ;
- évaluer les risques et contraintes de la réalisation du projet au plan environnemental, technique, financier, économique, social et sécuritaire ;
- examiner les opportunités à saisir pour mieux réussir le projet ;
- évaluer les niveaux de pertinence, de faisabilité, de rentabilité, de viabilité du projet ;
- formuler les conditions de mise en œuvre et de réussite des conclusions de l'étude.

**3. Durée de la mission**

Le consultant dispose de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de notification l'ordre de service de démarrer pour fournir les livrables à partir de la date de signature du contrat. Ce délai comprend toutes les étapes conduisant au dépôt du rapport final.

**4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt**

Le dossier doit fournir les informations suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante ;
- la présentation du cabinet ;
- l'agrément d'expertise immobilière ;
- les références professionnelles du postulant ainsi que ses références techniques concernant spécialement les missions réalisées auprès d'autres organismes ;
- l'adresse complète de la personne compétente pour agir au nom et pour le compte du consultant.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés (agrément, attestation d'inscription à une corporation professionnelle d'experts immobiliers) pour exécuter les services.

**5. Critères d'évaluation**

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Le domaine des activités du candidat ;
- Le nombre d'années d'expérience ;
- L'agrément d'expertise immobilière ;
- Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2024) et pertinentes pour la présente mission.

NB : joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

**6. Dépôt des dossiers**

Les dossiers de manifestations d'intérêt comportant un (01) original et deux (02) copies doivent être déposés au secrétariat de la direction générale (DG) de l'OST, précisément auprès de la secrétaire des services rattachés sise à Ouaga 2000 à proximité de la cour d'appel de Ouagadougou avant le **26/05/2025, à 09 heures TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

## 7. Présentation des offres

Le dossier complet rédigé en langue française, doit être déposé sous plis fermés avec la mention « recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude immobilière assortie de faisabilité pour l'implantation d'un immeuble R+3 extensible en R+4 devant abriter la clinique de l'Office de Santé des Travailleurs à Ouagadougou ».

## 8. Informations complémentaires

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP), aux numéros 70-23-08-35/76-84-03-46, les jours ouvrables de 7h 30 à 16h 00 au plus tard.  
Enveloppe prévisionnelle : 49 000 000 FCFA TTC

*La Personne Responsable de la Commande Publique*

**Cyrille Pankamavé TAMINI**

## *Prestations intellectuelles*

### OFFICE NATIONAL DES BARRAGES ET DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles

**Recrutement d'un consultant pour la mission d'intermédiation sociale et implantation géophysique de Trente-cinq (35) forages dont vingt-deux (22) communautaires et treize (13) dans les écoles ; d'intermédiation sociale, implantation géophysique et études techniques de deux (02) Postes d'eau Autonomes (PEA) ; et le suivi –contrôle des travaux des trente-cinq (35) forages et des deux (02) PEA au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est**

**Rectificatif du Quotidien n°4131 – Vendredi 02 mai 2025, page 40-41, portant sur la date limite de dépôt des dossiers**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025/01/ONBAH/DG du 11 avril 2025**

<b>PAYS</b>	Burkina Faso
<b>NOM DU PROJET</b>	Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) Composante 3 : Amélioration des infrastructures communautaires et des voies d'accès pour soutenir le développement économique local et la résilience des populations autour du corridor
<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID)
<b>N° DU FINANCEMENT</b>	Crédit IDA N°D6966-BF et DON N°D8910-BF
<b>NOM DU MARCHÉ</b>	Pour le recrutement de consultant pour la mission de : - Intermédiation sociale et implantation géophysique de Trente-cinq (35) forages dont vingt-deux (22) communautaires et treize (13) dans les écoles ; - Intermédiation sociale, implantation géophysique et études techniques de deux (02) Postes d'eau Autonomes (PEA) ; - Suivi –contrôle des travaux des trente-cinq (35) forages et des deux (02) PEA.
<b>REFERENCE STEP</b>	BF-HYDROMET-418026-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la mission Pour le recrutement de consultant pour la mission d'intermédiation sociale et implantation géophysique de Trente-cinq (35) forages dont vingt-deux (22) communautaires et treize (13) dans les écoles ; d'intermédiation sociale, implantation géophysique et études techniques de deux (02) Postes d'eau Autonomes (PEA) et de suivi –contrôle des travaux des trente-cinq (35) forages et des deux (02) PEA au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est).

2. Le Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) a pour objectif de développement, d'améliorer la connectivité régionale et les infrastructures communautaires socio-économiques le long du corridor entre les capitales du Togo, du Burkina Faso et du Niger. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter un consultant (bureau d'études) **pour la mission d'intermédiation sociale et implantation géophysique de Trente-cinq (35) forages dont vingt-deux (22) communautaires et treize (13) dans les écoles ; d'intermédiation sociale, implantation géophysique et études techniques de deux (02) Postes d'eau Autonomes (PEA) et de suivi –contrôle des travaux des trente-cinq (35) forages et des deux (02) PEA au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est.**

3. L'Office National des Barrages et des Aménagements Hydro-Agricoles (ONBAH) agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON), des candidatures sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de la mission conformément aux termes de références.

4. Le Consultant sélectionné aura la charge d'assurer la **mission d'intermédiation sociale et implantation géophysique de Trente-cinq (35) forages dont vingt-deux (22) communautaires et treize (13) dans les écoles ; d'intermédiation sociale, implantation géophysique et études techniques de deux (02) Postes d'eau Autonomes (PEA) et de suivi –contrôle des travaux des trente-cinq (35) forages et des deux (02) PEA** permettant la réalisation des futurs travaux répondant aux objectifs fixés par le maître d'ouvrage. Les prestations du consultant consisteront essentiellement à :

- **Une Première tranche** constituée de l':
  - Intermédiation sociale et les études d'implantation géophysique de forages dans les villages pour les 35 forages,
  - Intermédiation sociale, implantation géophysique des forages et les études techniques pour la réalisation des deux Postes d'Eau Autonomes (PEA) dans les centres de santé pour les deux (02) PEA ;
- **Une deuxième tranche** constituée du suivi-contrôle des travaux de réalisation des 35 forages dans les villages et des deux (02) PEA. Cette Tranche sera conditionnée par la réussite des études (délai, qualité des livrables/rapport, etc.). Elle consiste au suivi contrôle et surveillance permanent et à pied d'œuvre des travaux des trente-cinq (35) forages et des deux (02) PEA jusqu'à la réception provisoire et définitive.

**NB** : Pour les détails des tâches de la mission, se référer aux Termes de références disponibles à l'adresse ci-dessous indiquée.

5. Le Directeur Général de l'Office National des Barrages et des Aménagements Hydro-Agricoles (ONBAH) invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025), l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois années (2022 à 2024) ou sur la période d'existence du cabinet, l'Attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs, l'agrément technique **Eu** et ou **F** pour les firmes Burkinabé. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes).

**Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :**

Critères	Notes
1. Qualification du candidat dans le domaine des prestations durant les Dix ( <b>10</b> ) dernières années (2016 – 2025) justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats enregistrés aux impôts et des attestations de bonne fin : <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Au plus deux (02) contrats d'études d'intermédiation sociales et d'implantations géophysiques de forage équipé de PMH ou à gros débit : <b>20 points (10 points par référence)</b> ;</li> <li>ii. Au plus deux (02) études techniques détaillées de projet de réalisation d'un système de PEA ou d'AEP : <b>20 points (10 points par référence)</b> ;</li> <li>iii. Au plus deux (02) missions de suivi-contrôle de projets de réalisation de Postes d'Eau Autonomes (PEA) : <b>20 points (10 points par référence)</b> ;</li> <li>iv. Au plus deux (02) missions de suivi-contrôle de projets de réalisation de forages équipés de PMH : <b>20 points (10 points par référence)</b></li> </ul>	80 points
2. Organisation technique et managériale du cabinet : <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Note de présentation du candidat : 5 points</li> <li>ii. Organigramme : 5 points</li> <li>iii. Définition des postes du personnel clé permanent et appui siège : 10 points</li> </ul>	20 points
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

6- Chaque candidat sera évalué, comparé et classé en fonction des critères de notation ci-dessus cités conformément à la méthode de « **Sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC)** » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 et Septembre 2023.

**Celui qui aura le nombre de point le plus élevé à la suite de l'évaluation sera retenu et invité à transmettre une proposition technique et financière pour la négociation du contrat.**

7- Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

8- Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

9- Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 08 heures 00 minutes à 16 heures 00.

10- Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique (**fichier modifiable**) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **vendredi 16 mai 2025 à 09 heures 00 mn TU** avec la mention «mission d'intermédiation sociale et implantation géophysique de Trente-cinq (35) forages dont vingt-deux (22) communautaires et treize (13) dans les écoles ; d'intermédiation sociale, implantation géophysique et études techniques de deux (02) Postes d'eau Autonomes (PEA) et de suivi –contrôle des travaux des trente-cinq (35) forages et des deux (02) PEA au profit des communes d'intervention du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) dans la région du Centre-Est».

**NB** : les termes de références sont disponibles auprès de l'Autorité contractante.

**Adresse :**

Direction Générale de l'ONBAH, Ouagadougou 930, Angle rue Zuug Siiga et rue ZAD secteur 24 ; 01 BP 6643 Ouagadougou 01 Burkina Faso  
Tél. : + (226) 25 40 96 94

Le Directeur Général de l'ONBAH

CBA.Yaya TRAORE

## **SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)**

### **COMMUNIQUE**

Le directeur des marchés publics de la Société National Burkinabè d'hydrocarbure, informe les candidats intéressés par le dossier de demande de prix n° 2025- 018/MICA/SONABHY relative à l'acquisition et l'installation des équipements pour le renforcement du système de vidéosurveillance au profit de la SONABHY (réf de publication de l'avis : quotidien n°4133 du mardi 06 mai 2025 page 44 dont l'ouverture est prévue pour le vendredi **16 mai 2025** à **9h00mn** que le point suivant a été modifiés ainsi qu'il suit :

#### Avis

#### Lire

3. *La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant en matière informatique l'agrément du Domaine 5 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration*

#### En lieu et place de

2. *La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant en matière informatique l'agrément du Domaine 1 et catégorie B au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration*

*Il porte par ailleurs à leur connaissance que la date d'ouverture est reportée au **lundi 19 mai 2025** à 9h00.*

**le Directeur des Marchés Publics/PO  
le Chef de Service des Marchés**

**Kadidia KAORE/TAPSOBA**

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

### Fournitures et Services courants

#### CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

#### Fourniture et pose de rideaux et filmage des vitres (lot1) et acquisition d'équipements de protection individuelle (lot 2) au profit du CHR de Manga

Avis de demande de prix  
N° 2025-009/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 08/05/2025  
Financement : Budget du CHR de Manga, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du CHR de Manga.

Le CHR de Manga dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix ayant pour objet : fourniture et pose de rideaux et filmage des vitres (lot1) et acquisition d'équipement de protection individuelle (lot2) au profit du CHR de Manga tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en deux (02) lots et intitulées comme suit :

- lot 1 : Fourniture et pose de rideaux et filmage des vitres au profit du CHR de Manga ;
- lot 2 : Acquisition d'équipements de protection individuelle au profit du CHR de Manga.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **trente (30) jours pour le lot1** et **quarante-cinq jours (45) jours pour le lot 2**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier dans le bureau de la personne responsable des marchés du CHR de Manga situé au premier étage du bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 8h à 15h00. Tel **70 73 93 25**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés au premier étage du bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA** par lot à l'agence comptable du CHR de Manga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **Lot 1 : Cent cinquante mille (150 000) francs CFA** et **Lot 2 : Deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga au plus tard le **21/05/2025 à 09h00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours**, calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB** : Le budget prévisionnel est de : **Lot 1** : Sept millions (7 000 000) francs CFA TTC ;  
**Lot 2** : douze millions (12 000 000) francs CFA TTC.

*Le Président de la commission d'attribution des marchés*

Brahima SAWADOGO

## *Fournitures et Services courants*

### **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA**

#### **Acquisition de produits alimentaires**

**Demande de prix N° 2025-013/MS/SG/CHUR-OHG du 08/05/2025**  
**Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya.

1. Le centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition de produits alimentaires** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots:

- **Lot 1** : Acquisition de divers produits alimentaires d'un montant prévisionnel de onze millions sept cent mille (**11 700 000**) francs CFA TTC ;
- **Lot 2** : Acquisition de lait pour le service d'imagerie médicale d'un montant prévisionnel de neuf millions six cent cinquante mille (**9 650 000**) francs CFA HTVA ;
- Lot 3** : Acquisition de vivres pour l'alimentation des mères d'enfants hospitalisés au CREN et les indigents du service social du CHUR de Ouahigouya d'un montant prévisionnel de trois millions six cent cinquante mille (**3 650 000**) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chaque lot.
  4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du directeur des marchés publics; Téléphone : 74 93 13 24.
  5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics sise au 1<sup>er</sup> étage de l'Administration (contact 74 93 13 24) et moyennant paiement d'un montant non remboursable au prix **de vingt mille** (20 000) francs CFA pour les **lots 1 et 2** et **dix mille** (10 000) francs CFA pour le **lot 3** à l'agence comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
  6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot 1; deux-cent cinquante mille (250 000) FCFA pour le lot 2 et cent mille (100 000) FCFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics sise au 1<sup>er</sup> étage de l'Administration (contact : 74 93 13 24) **avant le 21/05/2025 à 09 heures 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Directeur des marchés publics,  
Président de la Commission d'Attribution des marchés*

W. Claude OUEDRAOGO

Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

**REGION DU NORD**

**Entretien et réparation des véhicules quatre (04) roues au profit de la commune de Ouahigouya**

**Avis de demande de prix**  
**N°2025- 003 /CO-OHG/SG/PRM**  
**FINANCEMENT : Budget communal gestion 2025. Chapitre : 61 Article : 614 Parag. 6146**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de OUAHIGOUYA

La commune de Ouahigouya lance une demande de prix ayant pour objet : l'entretien et réparation des véhicules quatre (04) roues au profit de la commune de Ouahigouya.

1. Les acquisitions seront financées par le Budget communal/ gestion 2025.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaire de l'agrément technique de catégorie 2 minimum dans le domaine de l'entretien de matériel roulant ayant un siège dans la province du Yatenga pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

2. Les acquisitions se décomposent en lot unique : entretien et réparation des véhicules quatre (04) roues au profit de la commune de Ouahigouya

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : douze (12) mois pour le lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la mairie de Ouahigouya, tel 24 55 02 03 ou le 70 75 38 88.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Ouahigouya et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) F CFA pour le lot à la Mairie de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

5. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées des pièces requises devront parvenir ou être remises au Secrétariat Général de la Mairie de Ouahigouya, avant le **21/05/2025 à 9 heures.**

6. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

19. Le budget prévisionnel est de dix millions cinq cent mille (10 500 000) francs CFA TTC

***La Personne Responsable des marchés***

**Amidou MANDE**

**REGION DU SAHEL**

**Acquisition des matériels médico- techniques pour le poste de santé avancé (PSA)  
de Tongomayel**

Avis de demande de prix  
N°2025- 01/RSHL/PSUM/CTGML du 06 mai 2025  
Financement : budget communal (Fonds Minier du Développement Local), exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la Commune de Tongomayel, exercice 2025.

1. La Commune de Tongomayel lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition des matériels médico- techniques pour le poste de santé avancé (PSA) de Tongomayel

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un agrément de type A au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en lot unique : acquisition des matériels médico- techniques pour le poste de santé avancé (PSA) de Tongomayel.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : vingt un (21) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la PRM de la Mairie de Tongomayel sise à l'AMBF ou en appelant au 76 45 79 09 / 78 78 14 03 / 76 17 70 76

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés ou au secrétariat général et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA au auprès de la perception de Djibo, sise à la Trésorerie Régionale du Centre (TRC).

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent quatre-vingt-cinq mille (685 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF), sise à la cité AN II (la salle juste en face de la grande porte de l'entrée), avant le **21/05/2025, à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget prévisionnel est de : vingt-deux millions huit cent quarante-quatre mille sept cent trente-six (22 844 736 F) CFA TTC.

*le Président de la commission d'attribution des marchés*

**Moussa TAMBOURA**  
Administrateur Civil  
Médaille d'Honneur des Collectivités Territoriale

**REGION DE CENTRE-OUEST**

**Réalisation d'un forage pastoral (3m3/h équipe d'un dispositif d'exhaure solaire  
avec un château d'eau) à Sapo**

Avis de demande de prix  
N° 2025-002/RCOS/PZR/C-BGN/M/SG/CCAM  
Financement : (PGPC/REDD+)  
Montants prévisionnels : Lot unique : 13 785 243 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du projet de développement intégré communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+), de la commune de Bougnounou.

La commune de Bougnounou lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de la réalisation d'un forage pastoral (3m3/h équipe d'un dispositif d'exhaure solaire avec un château d'eau) à Sapo.

1. Tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources du (PDIC/REDD+).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés au moins de la catégorie de de type U1 pour le lot unique pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique comme suit : travaux de réalisation d'un forage pastoral (3m3/h équipe d'un dispositif d'exhaure solaire avec un château d'eau) à Sapo.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la commune de Bougnounou tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures. Tél : 75 04 46 91/71 60 33 26.

4. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de la trésorerie Principale de Sapouy.

5. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises auprès de la personne Responsable des Marchés, au plus tard, le **21/05/2025, à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Présidente de la Commission Communale  
d'attribution des marchés**

**ILBOUDO K. Awa**  
Adjoint Administratif

## Prestations intellectuelles

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

### Constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires pour l'année 2025

**Avis à manifestation d'Intérêt  
N° 2025-01/MS/SG/CHUR-OHG du 08/05/2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, le Centre Hospitalier Universitaire de Ouahigouya (CHUR-OHG) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaines	Agrément technique exigé
Lot 1	Acquisition de produits de contraste	<b>Néant</b>
Lot 2	Location de salles et/ou de matériels et outillages dans la ville de Ouahigouya	<b>Néant</b>
Lot 3	Fourniture de documents médicaux pour bibliothèque	<b>Néant</b>

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

Le CHUR-OHG rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur général du CHUR-OHG indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;

6. Les preuves des expériences ou des réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse de l'avis de constitution de la base données de fournisseurs/prestataires lot. (**Préciser le lot**) », au bureau du directeur des marchés publics du CHUR-OHG ; Tel : 74 93 13 24 bâtiment de l'administration ,1er étage le **16/05/2025 avant 09 heures 00 minutes.**

*Le Directeur des marchés publics,  
Président de la Commission d'Attribution des marchés*

**W. Claude OUEDRAOGO**  
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

## REGION DU CENTRE- OUEST

### COMMUNIQUE

**Objet : annulation de l'avis de demande de prix N°2025-001/RCOS/PZR/CCSU/SG/CCAM.**

La personne responsable des marchés publics de la mairie de Cassou, présidente de la commission communale d'attributions des marchés, informe le public que l'avis de demande de prix cité en objet relatif à l'aménagement d'un périmètre maraicher de 2ha dans le village de Cassou publié dans la revue des marchés publics n°4132 du lundi 05 mai 2025 est annulé pour raison d'inaccessibilité des locaux de ladite mairie.

Par ailleurs l'avis sera relancé à une date ultérieure. Elle tient à s'excuser pour tout désagrément que cette situation viendrait à causer.

*La Présidente de la commission d'attribution  
des Marchés publics de Cassou communale.*

**Florentine BERE**  
Adjoint Administratif

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



*La célérité dans la transparence*